

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 8.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 7 centins.
Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 22 FEVRIER 1877

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

SOMMAIRE

Aux cultivateurs, par L. O. D.—L'instruction publique dans la province de Québec, par A. G.—Revue de la semaine, par A. Gélinas.—Les élections à Montréal.—*La Revue de Montréal*.—Les Hommes de 37-58.—Dr. Chénier, par L. O. David.—Le 21 janvier.—Nos gravures : Une course de chevaux de race sur les frontières de l'Autriche et de l'Herzégovine.—Le canal Lachine : La navigation d'hiver aux Etats-Unis ; Le poste de Dufferin, à Manitoba ; Le village d'Emmerson, Manitoba ; L'enneigement du chemin de fer de Long Island ; Promenades en *Sleigh* de Brooklyn à la mer.—Echos parlementaires, par A. G.—Poésie : Fantaisie, par W. Chapman.—Le Sorcier du Mont Granier (suite).—Choses et autres.—Ça et là.—Nouvelles diverses.—L'inventeur de l'Alpaga.—Le joueur.—Concert.—Faits divers.—Variétés.—Le jeu de Dames.—Les échecs.

GRAVURES : Les Hommes de 37-58 ; Le Dr. Chénier ; Promenade en voiture d'hiver sur le nouvel *Ocean Parway* à Brooklyn ; Les améliorations du canal Lachine ; Dufferin, Manitoba ; Emmerson, Manitoba ; New-York ; La charrie à neige à Long Island ; Bateaux à vapeur cassant la glace sur le Delaware ; Une course de chevaux de race sur les frontières de l'Autriche et de l'Herzégovine.

AUX CULTIVATEURS

De tout temps, les hommes les plus célèbres ont vanté les jouissances et les bienfaits de l'agriculture, envié la paix et le bonheur du cultivateur. Cicéron disait : "Rien ne me paraît plus près de la sagesse que la vie du cultivateur." Bacon ajoutait que les jouissances de la culture étaient préférables à tous les plaisirs. Virgile et Horace n'ont cessé de célébrer les plaisirs champêtres. Mais de tout temps, aussi, on a conseillé au cultivateur d'allier la culture de son esprit à celle de sa terre, de consacrer ses loisirs à développer son intelligence.

Il n'y a pas de doute que, si quelquefois l'agriculture est méprisée par des hommes superficiels, c'est parce que, trop souvent, ils voient dans le cultivateur un homme inculte, ignorant les choses les plus élémentaires. Dans les temps modernes, où le peuple des campagnes est appelé à jouer un si grand rôle dans l'administration des affaires publiques, l'instruction est plus que jamais nécessaire.

On répète souvent que la classe agricole est la sauvegarde de la société, le fondement d'une nationalité. C'est vrai, quand elle à une instruction suffisante pour connaître ses besoins et distinguer entre ce qui est utile et nuisible à la société. Il serait difficile de trouver dans le monde entier une population plus forte, plus saine

de corps et d'esprit, plus morale et plus hospitalière que la population de nos campagnes ; tous les étrangers vantent à l'envi ses qualités, mais tous, aussi, s'accordent à dire qu'elle manque d'instruction et d'activité intellectuelle, qu'elle est en arrière des autres nationalités en fait de progrès matériel, de connaissances pratiques.

Ces remarques nous blessent quand nous les voyons publiées dans les journaux étrangers, et cependant, elles sont fondées. La vie intellectuelle est presque nulle dans nos campagnes ; l'intelligence y est, et on en a la preuve par les hommes distingués que le peuple des campagnes fournit à la patrie, mais elle sommeille, ou plutôt elle y existe à l'état de matière brute. Il n'est que trop vrai qu'on parcourt des paroisses entières sans trouver un journal, que, dans des villages de plusieurs milliers d'âmes, on ne trouve qu'une dizaine de journaux. Et cependant, d'après les rapports du bureau de l'Instruction Publique, presque tout le monde va à l'école depuis dix ans, ou du moins, dans chaque famille, il y a quelqu'un qui sait lire.

Pourquoi donc ne lit-on pas ?

Est-ce faute de temps ? Les Anglais, les Américains ou les Irlandais trouvent bien le temps de lire, et leurs travaux n'en souffrent pas.

Est-ce faute d'argent ?

On pourrait le croire, si on ne savait pas que les cultivateurs canadiens sont en général libéraux, et presque tous, ils dépensent tous les ans, en amusement, en choses inutiles et souvent nuisibles, vingt fois ce qu'il faut pour avoir des livres et des journaux. On se torture l'esprit, l'hiver surtout, à trouver le moyen de tuer le temps, on se fatigue, on dépense de l'argent, on ruine sa santé pour tâcher de chasser l'ennui, pendant qu'avec un bon livre ou un bon journal, on emploierait son temps d'une manière agréable et utile. Que de médisances, de calomnies, de conversations inconvenantes, immorales même, de jeux et d'amusements, souvent ridicules, cesseraient, si la lecture était plus répandue dans nos campagnes !

Souvent, nous avons démontré que notre influence politique impose aux Canadiens-français l'obligation de s'instruire ; mais la morale et la religion sont aussi intéressées aux progrès de l'instruction dans notre province. Que de beaux sujets de discours pour ceux qui sont spécialement chargés d'instruire le peuple ! Quelles transformations bienfaisantes on ferait subir à notre province, si tous, prêtres, médecins, notaires, instituteurs et députés, entreprenaient une croisade pour prêcher à notre peuple la nécessité de s'instruire !

Sans doute, il nous faut avant tout de bonnes écoles, une forte éducation élémentaire, un enseignement pratique. Mais à quoi servirait de faire des sacrifices pour cette fin, si, une fois sorti de l'école, on ne lit pas, si on ne reçoit pas même un journal ? On aura beau rappeler aux Canadiens-français le patriotisme de leurs pères, de parler des luttes qu'ils ont soutenues autrefois pour nous donner la liberté politique, nous n'en resterons pas moins en arrière des autres populations en fait d'influence politique et nationale, et de progrès général, si notre population ne trouve pas le moyen de s'instruire.

Quand on verra le peuple des villes et des campagnes le livre ou le journal à la main le soir et le dimanche, alors il fera

bon d'être Canadien-français, car nous occuperons dans le commerce, l'industrie, l'agriculture et la mécanique une position glorieuse, nous n'aurons pas besoin d'aller chercher à l'étranger des ingénieurs et des architectes, et nous ne verrons pas toutes les bonnes situations, les emplois lucratifs entre les mains de nos compatriotes d'origine anglaise. On comptera avec nous partout, car partout nous aurons des hommes qui nous feront honneur d'autant plus qu'ils sauront que leurs travaux seront appréciés.

Combien de fois on entend des hommes de talent dire : "A quoi sert de travailler, à quoi nous servirait de faire telle ou telle œuvre, nos compatriotes ne lisent pas, qui nous appréciera ? Ah ! si nous étions Anglais ou Américains, ce serait bien différent." Quelle humiliation de tous les jours pour un homme qui aime son pays !

Que deviendra notre nationalité quand on sera complètement convaincu qu'on ne peut être quelque chose, se faire un nom et une position dans les lettres comme dans l'industrie ou la politique, qu'en se faisant Anglais, en parlant anglais et en travaillant pour les Anglais ? Qui sera intéressé à la conserver et qui aura la force nécessaire pour la protéger et la faire vivre ? Nous disparaîtrons sans bruit, insensiblement, au milieu de l'indifférence générale.

Dans un certain nombre de paroisses on a organisé des bibliothèques paroissiales. C'est quelque chose, c'est beaucoup, mais ce n'est pas suffisant ; il faut ajouter à cela le journal, car c'est par le journal que le peuple acquiert ces connaissances de tous les jours, qui le tiennent au fait du mouvement commercial, agricole et politique.

Nous ne disons pas à nos compatriotes de faire instruire leurs enfants pour en faire tous des avocats, des médecins et des notaires. Non, il y aura toujours assez d'hommes de profession ; nous voulons que les cultivateurs et les ouvriers de ce pays fassent comme leurs confrères anglais, américains ou irlandais, qu'ils lisent, qu'ils cherchent à s'instruire pour leur propre avantage et dans l'intérêt de la patrie. Qu'y aurait-il de comparable à la population de nos campagnes si, aux belles qualités qui la distinguent elle joignait une bonne instruction, ces connaissances pratiques qui donnent aux Anglais la supériorité sur nous dans une foule de choses, dans la culture de leurs terres, dans le commerce et l'industrie comme dans la politique !

L. O. D.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le dernier rapport du Surintendant de l'Éducation de Québec, pour l'année 1875-76, a été publié récemment. Il contient des statistiques complètes jusqu'au 1er juillet dernier : il renferme aussi certains documents sur l'année 1874-75, qui n'avaient pu paraître dans le temps. C'est le premier rapport fait sous le nouveau régime du Surintendant, qui a été inauguré, comme on le sait, l'année dernière. D'après ce document, on constate un progrès sensible dans la condition de l'éducation durant les deux dernières années. Voici quelques chiffres à ce sujet :

La population de la province était de 1,111,566 en 1861, et de 1,191,516 en 1871, soit un ac-

croissement d'un treizième et une fraction, en dix ans. Or, le nombre des élèves fréquentant les écoles en 1871 était de 223,014, et de 247,696 en 1876, soit une augmentation de plus d'un neuvième en cinq ans.

Le nombre des écoles a également augmenté en proportion. Il est de 4,030 maintenant, contre 3,799 en 1875.

Le rapport fait ensuite l'appréciation suivante de l'état de certaines écoles, et il suggère le remède qu'il considère comme le plus efficace aux désordres qu'il signale :

Mais je regrette de dire que plusieurs de nos écoles ne sont pas ce qu'elles devraient être. Déjà il a fallu user de rigueur contre plus d'une. De la liste que j'avais préparée pour la répartition du fonds de l'éducation supérieure, le comité catholique et le comité protestant, après une étude consciencieuse, ont cru devoir retrancher quelques écoles-modèles et académies, vu qu'elles ne valaient guère mieux que de simples écoles élémentaires, ou que, pour une cause ou pour une autre, elles ne remplissaient pas tout le programme d'études tracé par le Conseil de l'instruction publique. Espérons que cette mesure sévère, mais juste, stimulera le zèle des directeurs de ces écoles pour l'avenir, et fera comprendre aux autres institutions qu'elles s'exposeraient, si elles se négligeaient dans leur enseignement, à être de même privées de leur subvention annuelle.

Déjà, dans l'automne de 1874, les inspecteurs avaient reçu instruction de faire une visite toute spéciale des académies et des écoles-modèles, et dès lors plusieurs de ces écoles avaient été retranchées de la liste des subventions. Plusieurs fois aussi, j'ai dénoncé aux municipalités l'insuffisance de leurs écoles. Je dois à la justice de dire que, généralement, mes remontrances ont été bien accueillies, et que l'on s'est efforcé de porter remède au mal que je signalais.

Cependant, je ne pense pas qu'une réforme complète puisse être accomplie, à moins que l'on ne trouve tout d'abord les moyens d'élever notablement le chiffre du traitement des instituteurs.

L'opinion publique est bien fixée aujourd'hui sur ce point de l'augmentation du salaire des instituteurs. C'est le seul moyen d'élever le niveau de l'instruction primaire, et la première des réformes à établir.

Quant à l'éducation secondaire, le rapport est absolument favorable.

Tout n'est pas complet et parfait, mais tout est en bonne voie d'achèvement. En 1873-74, la province comptait 16 collèges industriels, fréquentés par 2,818 élèves, dont 2,653 catholiques et 165 protestants. De ces collèges industriels, celui de Terrebonne a été détruit par le feu, et trois autres, ceux de Joliette, de Saint-Laurent et de Sherbrooke, qui comptaient 587 élèves, sont passés dans la classe des collèges classiques, sans cesser d'enseigner les matières préparatoires au commerce. Malgré cela, nous trouvons, en 1875-76, 22 collèges industriels, fréquentés par 3,561 élèves, dont 3,301 catholiques et 160 protestants. A ce chiffre, il faudrait encore ajouter une partie des élèves des collèges de Rimouski, Trois-Rivières, Rigaud, Sainte-Marie-Monnoir, Chicoutimi, Sainte-Anne-Lapocatière et Sainte-Marie (de Montréal) qui ont tous adopté le dualisme de l'enseignement commercial et classique, et, de plus, le nombre des élèves de plusieurs académies qui donnent un cours suffisant ou de première classe.

Inutile de dire que ces chiffres, recueillis pour l'édification de ceux qui se plaisent à dénoncer l'infériorité des catholiques, ne rendent pas complète justice à la population anglaise. Les protestants n'ont qu'un collège industriel ; ils prennent leur éducation commerciale dans des académies ou des *high schools*. La différence des noms donnés à des institutions du même genre rend difficile la comparaison des statistiques.

C'est depuis quelques années que ces collèges commerciaux ont surgi. Autrefois, on ne voyait guère dans la province que des collèges classiques. Le nombre de ceux-ci est même encore trop grand, vu le chiffre de la population. Le Bas-Canada est le pays du monde qui compte le plus d'établissements d'éduca-

tion supérieure, relativement à sa population. Il faudrait réduire un peu sous ce rapport, pour concentrer sur les établissements primaires une partie des efforts et de l'attention qui a été absorbée jusqu'ici par une éducation supérieure trop répandue.

Le rapport montre, à ce propos, les avantages du système combiné d'enseignement classique et commercial adopté dans plusieurs collèges et petits séminaires.

L'enseignement que la jeunesse reçoit dans ces institutions me paraît être celui qui convient davantage à la généralité des élèves. Sur le nombre des enfants qui entrent dans un collège classique, la proportion est considérable de ceux qui ne finissent pas leurs cours, et l'on sait qu'un cours classique tronqué vaut bien peu pour l'avenir. C'est à ces derniers surtout que le cours commercial préliminaire est destiné à être utile, car les élèves qui l'auront suivi, s'ils ne continuent pas leurs études collégiales, entreront dans le monde au moins avec des connaissances pratiques, dont ils pourront tirer bénéfice immédiatement.

Déjà, les bons effets de ce programme se font sentir. Les élèves qui sortent du collège, après avoir fait un cours commercial, sont reçus, de préférence à tous autres, comme commis chez nos grands négociants, et ils reçoivent tout de suite un salaire convenable.

Cette réforme de l'organisation scolaire se reflète dans nos statistiques. Ainsi, au chapitre des élèves apprenant la tenue des livres, nous trouvons les chiffres suivants :—1872, 6,713 élèves ; 1876, 13,383.

De plus, il faut bien remarquer que des académies bien dirigées comme, par exemple, l'école commerciale du Plateau, à Montréal, qui compte 481 élèves, ont dû être placées dans nos statistiques sous le titre d'académies, avec les autres écoles de ce nom, bien qu'elles méritent, par comparaison, d'être inscrites parmi les collèges. Tout le monde connaît la supériorité de l'enseignement fourni par ces institutions.

Bref, je puis affirmer que les critiques que l'on formule encore contre l'insuffisance de l'éducation *pratique* dans notre province, ne s'appliquent plus qu'au passé.

Le *Journal de l'Instruction Publique*, qui publie ce rapport, le fait suivre de considérations sérieuses sur la nécessité de continuer la réforme de l'éducation. Il cite la dernière loi de Québec sur cette matière, et il insiste sur la clause qui enlève aux municipalités le choix des livres d'études ou de prix, pour réserver ce choix exclusivement au surintendant. Puis, après avoir comparé notre position à celle des autres pays, il adresse un appel chaleureux à la jeunesse canadienne pour l'inviter à seconder ce mouvement, dont elle sera la première à profiter. Nous extrayons de cet article le passage suivant :

La jeunesse canadienne doit comprendre quelle responsabilité retombe sur ses épaules. Il s'agit pour le Canada du *struggle for life*, de la lutte pour l'existence, comme l'a dit l'hon. M. Chapleau, dans l'admirable discours qu'il a prononcé en proposant la loi à l'Assemblée Législative, et les jeunes gens doivent se préparer aux combats de l'avenir. Ah ! si ces lignes pouvaient leur parvenir à tous, nous leur dirions :

Sachez bien, jeunes amis, vous qui serez appelés bientôt à servir votre pays d'une manière ou d'une autre, dans la politique ou dans le clergé, dans les arts ou dans l'industrie, dans les professions ou dans les métiers ; vous qui remplacerez bientôt les hommes à qui sont confiées les destinées de notre pays ; sachez bien, vous qui avez encore du temps devant vous, que le succès appartient au travail, au travail seul. Ne comptez pas sur le lendemain pour vous préparer à votre mission : le présent est votre seul capital ; ne le dissipez pas follement. Ah ! si vous connaissiez le prix du temps ! Croyez-en une génération qui se donne à vous comme un exemple à fuir, ne perdez point votre temps. C'est une perte irréparable. Car, ne l'oubliez pas, le temps bien employé donne, non seulement la science ou l'instruction, mais surtout cette aptitude au travail qui manque à ceux qui n'ont pas travaillé étant jeunes. On voudrait réparer le temps perdu ; on n'en a pas l'aptitude, même quand on en a le désir. Travaillez donc, songez à l'avenir. A mesure que notre pays avance en âge, ses besoins augmentent et les conditions de son existence publique se modifient ; en même temps le niveau des intelligences s'élève. Il faut que chacun suive cette progression, à peine de ne compter pour rien dans le monde. Il fut une époque dans ce pays où il suffisait d'avoir du caractère pour accomplir sa mission ; mais cette époque est déjà bien loin derrière nous ; il faut aujourd'hui et du caractère et de l'instruction. Les qualités morales ont toujours leur valeur, mais, à moins d'être fortifiées par une solide instruction, elles n'arrivent pas à exercer leur empire dans une société où l'instruction est généralement répandue. Les hommes d'hier ne suffiraient pas à la tâche d'aujourd'hui ; et ceux-ci mêmes seront au-dessous de la tâche de demain. Telle est la marche des esprits, surtout dans un pays comme le nôtre, qui n'en est qu'à la première période de son développement. Qu'arrivera-t-il si la jeune génération d'à présent néglige de se préparer à l'avenir par des études sérieuses ? Elle failira

à sa mission, elle ne pourra répondre à l'appel quand le pays réclamera sa présence dans les rangs de sa milice active. Sa place sera tenue par les plus vieux, qui vraisemblablement s'attarderont dans la routine, ou par les plus jeunes, qui peut-être voudront aller trop vite. Ce danger est sérieux. Il y a toujours trois générations dans la vie militante : la vieillesse, l'âge mur, la jeunesse. C'est l'âge mur qui doit régler le pas du progrès national. Si l'âge mur faillit à cette mission, il s'ensuit une lutte entre la vieillesse et la jeunesse, c'est-à-dire entre la réaction et la révolution. Travaillez donc, jeunes gens, afin de prévenir ce conflit : c'est la patrie qui vous le demande !

Ces réflexions sont on ne peut plus justes. Elles s'adressent à tout le monde, aux classes professionnelles comme aux autres classes de la société. On remarque, depuis quelques années, une apathie étonnante et déplorable pour l'étude et l'avancement intellectuel, même parmi les hommes de professions. On ne travaille pas, si ce n'est pour un but immédiat de lucre. Une telle situation, en se prolongeant, ne pourrait que conduire à l'abaissement du niveau intellectuel et à la décadence nationale. A. G.

LES CANADIENS A PARIS

Nous extrayons le passage suivant de la dernière correspondance parisienne de M. Frédéric Gaillardet au *Courrier des Etats-Unis* :

Une des préoccupations de Paris, c'est le succès obtenu au Théâtre-Italien par Mlle Albani, dans les opéras de *Lucia*, de *Rigoletto* et de la *Sonnambula*, les seuls qu'elle ait encore joués. La jeune cantatrice a rappelé la foule au théâtre Ventadour dont elle avait oublié le chemin. Chaque soir, elle est applaudie à outrance, rappelée et couverte de fleurs. C'est une ovation méritée, car Mlle Albani a une voix d'une force et d'une étendue rare, qu'elle manie avec un art merveilleux. Elle n'a pas l'agilité de la Patti, qui chante naturellement comme un oiseau, mais elle a un style plus pur, plus grandiose. Elle est incomparable dans les récitatifs et dans les morceaux de sentiment. Sa voix etsa méthode ont une certaine analogie avec celles de la Neillon, et elle est très-remarquable comme actrice. Son succès a comblé de joie et d'orgueil tous les Canadiens qui se trouvent à Paris, car vous savez que Mlle Albani est née au Canada et s'appelle Emma Lajeunesse. Plusieurs de ses compatriotes ont voulu la remercier de l'honneur qu'elle fait à leur pays, et parmi eux je citerai le juge Berthelot, de Montréal, et le sénateur Fabre, accompagnés de leurs femmes, dont l'un est de Québec et l'autre de Montréal. Le sénateur Fabre est le fils du libraire qui fut, pendant longtemps, l'agent du *Courrier des Etats-Unis* à Montréal. C'est un homme non moins distingué que le juge Berthelot, que j'avais connu à Montréal en 1844.

C'est donc avec un véritable plaisir que j'ai retrouvé à Paris ces messieurs et que j'ai applaudi avec eux la grande artiste qui représente si noblement leur pays en France, dans ce moment. Mlle Albani parlant le français le plus pur, je m'étais dit qu'elle serait une acquisition précieuse pour notre Grand Opéra, et j'allais suggérer l'idée à M. Halanzier lorsque j'ai appris que M. Gye, le directeur du théâtre de *Covent Garden*, dont Mlle Albani fait partie, m'avait devancé en traitant avec M. Halanzier pour faire alterner sa troupe italienne de Londres avec la troupe française de Paris sur notre grand théâtre, pendant l'Exposition de 1878. Le Canada contribuera donc largement aux attractions de Paris dans la personne de Mlle Albani, sans compter tout ce qu'enverra à notre Exposition le génie de ce petit peuple devenu grand par son intelligence, sa persévérance et sa probité.

Voici comment le correspondant de Paris au *New-York Herald* parle de Mlle Lajeunesse :

Le succès d'Albani aux Italiens est un de ces événements qui malheureusement deviennent de plus en plus rares à l'Opéra. Pour un de ces triomphes, combien de centaines ou plutôt de milliers de fiascos n'avons-nous pas à enregistrer !

Cette fois, c'était pour Albani la grande épreuve qui allait fixer définitivement sa position exacte.

De fait, cette épreuve lui a donné tout le prestige requis, et l'a de suite placée à la tête de sa profession.

À l'exception d'Adelina Patti, qu'on ne doit pas classer parmi les *prima donna*, en autant qu'elle est, à proprement parler, un phénomène musical, Albani est reconnue par les Parisiens pour la première en Europe aujourd'hui.

Or, on sait que, lorsque les Parisiens ont jugé, il n'y a plus d'appel, et M. Gye peut maintenant exiger pour les services d'Albani le prix qu'il lui plaira.

L'enthousiasme qu'elle soulève est extraordinaire et rappelle les plus beaux jours des Italiens. Le résultat pécuniaire est correspondant. Le premier soir qu'Albani a paru, la recette n'a été que de \$1,000 ; le second, elle a monté à \$2,600, et demain elle atteindra le maximum de \$3,200. Les loges se prennent rapidement pour les derniers cinquante soirs de la saison,

et M. Esudier essaye maintenant de porter de dix-huit à quarante le nombre des représentations qui restent à donner. Je ne crois pas qu'il réussisse, car il y a trop d'expérience pour ignorer qu'en retirant Albani juste à l'apogée de son triomphe, il lui assure un plus bel engagement quand elle voudra revenir à Paris. D'autant plus que M. Esudier devrait être content, vu que cette artiste distinguée a relevé les finances des Italiens et que, lorsque son engagement actuel expirera, elle lui aura permis de couvrir les grandes pertes qu'il a subies au commencement de la saison.

M. le sénateur Fabre et Mme Fabre étaient présents à un bal donné au Palais de l'Élysée, par le président de la république française, M. le maréchal de MacMahon, dans le cours du mois de janvier.

On écrit de Paris que l'hon. juge Berthelot, en ce moment dans la capitale du monde artistique, a offert un dîner à notre compatriote, Mlle Emma Lajeunesse. Une trentaine de Canadiens de passage à Paris assistaient à cette petite fête de famille organisée à l'étranger en l'honneur de l'Albani.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Il n'y a aucun changement important à signaler dans la situation en Orient. La Porte a continué, seulement, les négociations entamées avec la Serbie et le Monténégro sous l'administration de l'ancien Grand-Vizir, Midhat Pacha. Elle se montrerait même disposée aux concessions, pour gagner les provinces révoltées. Mais rien n'indique jusqu'ici que ces démarches aient eu beaucoup de succès. Le théâtre des négociations a été transféré de Pesth, la capitale de la Hongrie, à Constantinople même, où le prince de Serbie et le prince du Monténégro ont envoyé des représentants. C'est un fait inouï depuis le commencement des difficultés. Le premier-ministre serbe s'est rendu lui-même à Constantinople.

En Russie, on annonce le remplacement du prince Gortschakoff comme premier-ministre par le général Ignatieff, le ministre russe à Constantinople, et Pennem bien connu des Turcs. Le gén. Ignatieff personnifie la politique suivie par la Russie en Orient depuis vingt ans. Il a été l'âme du parti *pan-slaviste* depuis la guerre de Crimée. Il représentait jusqu'à ces derniers temps le gouvernement du Czar à Constantinople, où il a fait partie, comme plénipotentiaire russe, de la fameuse Conférence internationale. Il a laissé la capitale turque aussitôt après la dissolution de cette Conférence, en même temps que la plupart des ambassadeurs étrangers. Il n'est pas moins renommé, cependant, pour sa prudence et son esprit diplomatique, que pour sa haine à l'égard des Turcs. Sa nomination comme premier-ministre du Czar, que le télégraphe a annoncée, mais qui n'est pas encore confirmée, aurait une signification grave dans les circonstances présentes.

La Turquie mène de front les négociations diplomatiques et l'organisation de son armée. D'après quelques journaux, elle serait en état de soutenir une guerre acharnée, et ses forces sont de beaucoup plus grandes qu'en 1853. C'est aux Etats-Unis que le gouvernement du sultan s'approvisionne d'armes et de munitions. Des commandes nouvelles arrivent chaque semaine, en même temps que les envois partent des ports américains pour la Méditerranée.

On a voulu voir une relation entre ce fait et la présence de la flotte russe dans les eaux américaines. En prévision d'une guerre immédiate, on disait que cette flotte devait avoir pour mission de guetter et de saisir tous les transports turcs qui arriveraient dans les ports américains ou qui en sortiraient. Mais il y a déjà deux mois que le Czar a envoyé son escadre dans l'Atlantique, et la guerre n'est pas déclarée. Ce répit, si c'est un répit, a été mis à profit par la Turquie. Il est assez curieux que ce soit ainsi les Etats-Unis, que l'on disait les alliés de la Russie, qui fournissent à la Turquie ses moyens de résistance.

On a attribué aussi, dans le temps, un autre but à l'expédition de la flotte russe : celui de bloquer les ports canadiens au printemps, dans le cas où une guerre générale eût éclaté en Europe pendant l'hiver, et où la Russie et l'Angleterre se seraient trouvées en conflit. Mais cette rumeur manquait un peu de vraisemblance, car il est probable que, dans l'hypothèse d'une guerre continentale au printemps, la Russie serait assez occupée chez elle pour ne pas songer à inquiéter les colonies de l'Angleterre.

La cause turque n'a pas de partisans plus dévoués et plus chaleureux en Europe, actuellement, que les Hongrois. Des manifestations hostiles à la Russie et favorables à la Turquie, ont lieu chaque jour dans l'Autriche-Hongrie. Il est vrai que le gouvernement ne prend aucune part à ce mouvement, et qu'il garde une attitude indifférente à l'égard de la Porte ; mais ces démonstrations populaires ne sont pas moins un indice certain du sentiment de la nation. L'Autriche-Hongrie occupe une position importante comme puissance limitrophe de la Turquie et de la Russie, et si la guerre éclatait, elle aurait à jouer un rôle actif. Dans ce cas, il est facile de prévoir, quelles que soient les dispositions personnelles des gouvernements hongrois et autrichiens, que la politique de l'empire devrait être conforme au sentiment général du peuple. Ainsi, l'Autriche supporterait vraisemblablement la Turquie contre la Russie. De

cette façon, la Serbie et les autres provinces révoltées se trouveraient prises entre deux feux.

La Sublime Porte a été particulièrement sensible à une démonstration touchante dont elle a été l'objet tout récemment de la part de la jeunesse universitaire de Hongrie, qui s'est réunie en masse, sous la direction de ses professeurs, pour voter une adresse de sympathie et d'encouragement au peuple turc. Cette adresse, qui regorgeait d'invectives contre la Russie, fut portée solennellement à Constantinople par une députation de jeunes étudiants hongrois, et présentée au sultan lui-même. Les envoyés furent reçus à bras ouverts et fêtés avec enthousiasme par le Divan, et par toute la population turque sur leur passage. Ce fut une véritable ovation, et le télégraphe affirme que le jour de l'entrée des jeunes Hongrois dans Stamboul, on vit plus d'un vieux musulman verser des larmes d'attendrissement. Il y avait de quoi s'attendrir, en effet. Mais les Turcs auraient eu tort de voir, dans cette manifestation enthousiaste et plus ou moins réfléchie, l'indice d'un amour exagéré du Croissant chez le peuple hongrois, lorsqu'il n'y a, au fond, rien autre chose qu'un sentiment violent de haine pour la Russie.

Une nouvelle insurrection s'est déclarée dans la Bosnie, à l'extrémité occidentale de la Turquie. Il est aussi rumeur que le Monténégro a accepté les offres de la Porte, et que le prince Nicolas a fait sa soumission. On signale un mouvement de concentration des forces turques dans le bas Danube, sur la frontière de la Bulgarie et de la Roumanie. Le Divan a le soin de rappeler, de temps à autre, au public que les hostilités reprendront le 1er mars, si la Serbie ne règle pas le différend de bon gré avant cette date. D'un autre côté, suivant une dépêche des derniers jours, il y aurait des espérances sérieuses d'une entente, et le Grand-Vizir aurait déclaré publiquement, il y a quelques jours, qu'il était sûr de faire accepter un arrangement à la Serbie avant une semaine.

ÉTATS-UNIS

Le comité du Congrès n'a pas encore terminé ses travaux, mais sa décision finale est considérée comme certaine maintenant. Il a déjà attribué les votes de la Floride aux candidats républicains, et on prévoit qu'il agira de la même façon pour la Louisiane et la Caroline du Sud. M. Hayes sera ainsi proposé comme président par ce comité, où les membres votent rigoureusement selon leurs sympathies politiques, les huit républicains se trouvant toujours du même côté contre les sept démocrates. Reste à savoir comment le Congrès acceptera le verdict de ce jury si peu impartial. Et le temps presse, puisque le terme du président Grant expire le 4 mars. A. GÉLINAS.

LES ELECTIONS CIVIQUES À MONTREAL

La nomination des conseillers pour les honneurs civiques, dans notre ville, a eu lieu jeudi, le 15 courant.

L'hon. J. L. Beaudry et M. F. David ont été proposés pour la Mairie. Il n'y a pas eu de candidat anglais, contrairement à ce qu'on avait dit. M. Péchevin Stephens, qui avait annoncé sa résolution de laisser poser sa candidature, a renoncé ensuite à son projet. La question de concurrence est ainsi réglée, et le pacte des trois nationalités reste en force. Nos concitoyens anglais ont fait preuve de tact en cette circonstance. Ils ont refusé d'encourager une tentative qui aurait pu avoir des résultats fâcheux pour eux et pour toute la ville.

Il y avait, en outre, dix nominations à faire pour les sièges d'échevins. Il y a eu élection par acclamation dans les quartiers suivants :

Quartier Saint-Antoine, l'échevin Thomas Hood, réélu ; Quartier Centre, l'échevin McCord, réélu ; Quartier Ouest, l'échevin Stephens, réélu ; Quartier Est, l'échevin Thomas Wilson, réélu ; Quartier Saint-Jacques, l'échevin Robert, réélu.

Il y a eu contestation dans les quartiers suivants :

Sainte-Anne, M. Péchevin McShane et M. Patrick Kennedy ; Saint-Louis, M. Charles Berger et M. Michel Laurent ; Saint-Laurent (il y a six candidats dans ce quartier), MM. Péchevin J. E. Mullin, W. Kennedy, O. J. Devlin, J. Watkins, W. P. McGuire, John Short ; Sainte-Marie, M. Charles Thibault et M. J. B. Martineau.

La démission de M. Z. Chapleau a nécessité une élection spéciale, en outre des neuf élections ordinaires. M. Généreux a été élu par acclamation en remplacement de M. Chapleau.

« LA REVUE DE MONTRÉAL »

Nous saluons l'apparition d'une nouvelle *Revue* mensuelle qui va bientôt paraître sous ce nom, et qui se publiera à Montréal. Le premier numéro doit sortir cette semaine. On trouvera plus loin l'annonce relative à cette publication. Il suffit de lire la liste des directeurs et rédacteurs de cette nouvelle *Revue*, pour pouvoir lui prédire un succès complet. Cette liste s'ouvre par le nom de M. R. Bellemare, un vétéran du journalisme et des lettres canadiennes, dont le nom seul est une recommandation, et elle se termine par celui de M. l'abbé Verreau, un autre écrivain national, qui ne fait pas moins d'honneur à notre littérature. M. l'abbé Chandonnet sera aussi, croyons-nous, un des principaux collaborateurs de la *Revue de Montréal*.

Nous offrons nos souhaits sincères de succès au nouveau confrère.

LES HOMMES DE 37-38

Dr. Chénier

L'âme de l'insurrection de 1837 dans les paroisses du nord, le héros de Saint-Eustache.

Peu grand, mais gros, robuste, les épaules larges, la tête imposante, un peu renversée en arrière, les membres musculeux, une physionomie franche, ouverte, le regard fier et hardi, des traits pleins d'énergie, de noblesse et de virilité, des manières vives, mais affables, une conversation agréable, un esprit prompt et logique, une âme enthousiaste, faite pour le sacrifice et le dévouement. Une figure de maréchal de France, une nature de soldat, type remarquable de ces hommes d'élite qui forment l'avant-garde des nations et dont le sang féconde la liberté.

Jean-Olivier Chénier naquit à Longueuil vers l'année mil huit cent six. En 1817, le Dr. Kimber, de Montréal, qui l'avait remarqué, le prenait sous sa protection, et, ne pouvant pas le mettre au collège, se chargeait lui-même de lui faire l'école. Chénier se livra à l'étude avec toute l'ardeur et l'énergie de son tempérament, se faisait recevoir médecin le 25 février 1828, et allait s'établir à Saint-Benoit, dans le comté des Deux-Montagnes. En mil huit cent trente-un, il épousait la fille du célèbre Dr. Labrie, allait, peu de temps après, à Saint-Eustache prendre la place de son beau-père qui venait de mourir, et contribuait puissamment à faire donner le siège vacant du regretté défunt, dans l'Assemblée législative, à M. Girouard.

Les injustices du Bureau colonial et les insolences des bureaucrates exaspérèrent l'âme ardente et patriotique du Dr. Chénier. En 1832, on voit son nom figurer en tête d'une requisition qui avait pour but de protester contre le vol organisé des terres publiques, et de demander un mode



LES HOMMES DE 37-38 :

LE DR. CHÉNIER

de concession plus juste et plus avantageux. La même année, il agissait comme secrétaire d'une assemblée convoquée à Saint-Benoit, pour passer des résolutions contre la conduite des troupes et des autorités, dans l'affaire sanglante du 21 mai.

Le 12 avril 1837, les électeurs du comté des Deux-Montagnes s'assemblaient à Saint-Benoit pour prendre en considération l'état de la province. Le Dr. Chénier y prit la parole, se prononça énergiquement en faveur des 92 résolutions, et approuva la Chambre d'avoir refusé de voter les subsides pour plus de six mois.

Dans le mois de mars 1837, lord John Russell faisait passer par le parlement impérial ses fameuses résolutions qui recommandaient d'employer les deniers publics sans le concours des représentants du peuple, approuvaient le Conseil législatif d'avoir rejeté les six mois de subsides, et repoussaient la plupart des réformes demandées par les Canadiens. Ces odieuses résolutions produisirent une grande agitation d'un bout du pays à l'autre, et des assemblées eurent lieu en divers endroits.

Le comté des Deux-Montagnes fut encore l'un des premiers à protester contre ce nouvel acte de tyrannie. Une immense assemblée eut lieu à Sainte-Scholastique le premier juin 1837 ; des discours furent prononcés par MM. Papineau, Dumouchel, Girouard et Chénier. On passa des résolutions blâmant sévèrement le projet de lord John Russell, et on décida d'en détruire l'effet en s'engageant à ne consommer que des articles exempts de droits et manufacturés dans le pays.

Le Dr. Chénier fut nommé membre du comité chargé de mettre à effet ces résolutions, et il fut l'un des premiers à s'y conformer, en s'habillant d'étoffe du pays des pieds à la tête.

Le gouvernement ayant destitué les juges de paix qui avaient pris part aux assemblées publiques, les habitants de Saint-Eustache se réunirent, le 15 octobre, et prièrent le Dr. Chénier de remplir les



PROMENADE EN VOITURES D'HIVER SUR LE NOUVEL "OCEAN PARKWAY" À BROOKLYN

fonctions de juge de paix dans leur paroisse.

Le 23 octobre 1837, on trouve le Dr. Chénier à l'assemblée de Saint-Charles. Il portait la bannière du comté des Deux-Montagnes, sur laquelle on voyait représentés un castor avec un chêne et une érable. Il fut reçu avec enthousiasme par le peuple et les chefs patriotes, au milieu desquels il resta trois jours pour délibérer sur la situation du pays.

Il était à peine de retour de Saint-Eustache, que des mandats d'arrestation étaient émis contre les chefs patriotes, et le peuple se préparait, dans le comté des Deux-Montagnes comme à Longueuil et à Saint-Denis, à empêcher l'arrestation de ses chefs. Dans les derniers jours de novembre, le Dr. Chénier alla, à la tête d'une bande de patriotes, s'emparer, au village des sauvages, d'un canon et de quelques fusils appartenant au gouvernement. Le six, on afficha dans le comté des Deux-Montagnes une proclamation de lord Gosford, offrant \$2,000 de récompense pour l'arrestation du Dr. Chénier. Mais, au lieu de se laisser tenter par les récompenses offertes à la trahison, les patriotes du comté des Deux-Montagnes accoururent de toutes parts autour du Dr. Chénier pour s'opposer à son arrestation. Pendant plusieurs jours, il y eut de mille à quinze cents hommes dans le camp de Saint-Eustache.

Amury Girod, un homme exalté, venu quelques années auparavant de la Suisse au Canada, fut nommé commandant en chef, malgré l'opposition de quelques patriotes, qui voulaient que ce fut Chénier. Mais l'expérience militaire que prétendait avoir Girod, et les conseils de Chénier lui-même, déterminèrent ce choix malheureux.

Chénier prit le titre de colonel.

Il se multiplia et déploya la plus grande activité pendant les jours qui précédèrent la bataille. Ce n'était pas chose facile que de loger, nourrir et satisfaire tant d'hommes, de fortifier leur courage et leur confiance. Un grand nombre, ne pouvant se procurer d'armes, s'en retournaient dans leurs familles; beaucoup cédèrent aux conseils de M. Paquin, curé de Saint-Eustache, et de M. Desève, son vicaire, qui les convainquirent que la résistance aux troupes serait inutile et désastreuse.

Ces deux prêtres essayèrent plusieurs fois d'engager Chénier lui-même à renoncer à ses projets, mais tout fut inutile. Un dimanche après-midi, le 3 décembre, le rév. M. Turcotte, curé de Saint-Rose, qui allait d'un camp à l'autre, apporta au rév. M. Paquin la nouvelle que les patriotes avaient été battus à Saint-Charles. Croyant que cette nouvelle aurait l'effet désiré, le rév. M. Turcotte et le curé de Saint-Eustache firent mander le Dr. Chénier au presbytère, lui racontèrent ce qu'ils savaient et tâchèrent de le convaincre que tout était perdu. M. W. Scott, M. Neil Scott et M. Eméry Féré, qui étaient présents, joignirent leurs instances à celle des trois prêtres, pour le décider à écouter les conseils qu'on lui donnait. Chénier répondit que les nouvelles apportées par M. Turcotte étaient fausses. "Dans tous les cas, dit-il, je suis décidé à mourir les armes à la main, plutôt que de me rendre. La crainte de la mort ne changera pas ma résolution. Autant vaudrait essayer de calmer la mer en fureur que de m'arrêter."

M. Paquin rapporte, cependant, que plusieurs fois durant la conversation, Chénier parut ému, qu'on vit même des larmes couler sur ses joues.

Plus le moment fatal approchait, plus Chénier devenait grave et pensif. Il était brave, il ne craignait pas la mort, mais la bravoure ne détruit pas le sentiment; au contraire, les soldats les plus intrépides sont souvent les hommes les plus sensibles. Or, Chénier avait une femme et un enfant que sa mort devait laisser sans ressources. A 31 ans, dans toute la sève et la force de la jeunesse, on ne songe pas sans tristesse à quitter la vie, à se séparer de ceux qu'on aime. Il n'y a pas de doute qu'il pensait aussi au sort des braves qui le suivaient. Il savait que la

victoire coûterait cher et que la défaite serait la ruine et la mort d'un grand nombre de ses compatriotes. Mais le Dr. Chénier avait résolu, comme Nelson, de ne pas se laisser arrêter sans résistance, et le succès des patriotes de Saint-Denis avait naturellement affermi sa résolution. Persuadé que toutes les révolutions demandent dans le commencement des sacrifices et des actes d'énergie, d'audace même, il crut que tout le Nord se soulèverait en masse, si les troupes anglaises étaient battues à Saint-Eustache. La nouvelle de la défaite de Saint-Charles ne le découragea pas; il n'y crut qu'à demi, et, d'ailleurs, c'était un de ces hommes de fer que rien n'arrête, que rien ne détourne de leur but.

Le 13, M. Chartier, curé de Saint-Benoit, vint visiter les patriotes au camp de Saint-Eustache, et les encouragea à marcher courageusement dans la voie où ils étaient entrés. Girod prit aussi la parole avec une énergie qu'il aurait dû déployer sur le champ de bataille.

Le 14, l'alarme fut donnée; on sonna le tocsin, et les patriotes se préparèrent au combat: 2,000 hommes d'infanterie, avec neuf pièces d'artillerie, et cent vingt hommes de cavalerie et une compagnie de volontaires de 80 hommes, sous le commandement du capitaine Maxime Globenski, arrivaient à Saint-Eustache.

La compagnie du capt. Globenski ayant fait la première son apparition à Saint-Rose, vis-à-vis de Saint-Eustache, les patriotes crurent que c'était la seule force qu'ils auraient à combattre. 150 hommes partirent, sous le commandement de Chénier, pour la déloger. Ils s'élançèrent sur la glace, mais ils avaient à peine franchi la moitié de la rivière, qu'ils recevaient, par derrière, une décharge à mitraille. Ils furent stupéfiés quand ils aperçurent, en se retournant, les 2,000 hommes de Colborne qui s'avançaient sur le côté nord de la rivière. A cette vue, la plupart perdirent courage et s'enfuirent dans toutes les directions à travers la mitraille qui en blessa plusieurs. Chénier eut de la peine à retourner avec les plus braves au village. Bientôt, les boulets commencèrent à tomber dans le village. Pendant que les patriotes se retranchaient dans le presbytère, le couvent, l'église et quelques-unes des maisons avoisinantes, leur général, le vantard Girod, s'enfuyait, à course de cheval, du côté de Saint-Benoit.

A ce moment, il ne restait plus, pour lutter contre les 2,000 soldats de Colborne, que 5 ou 600 hommes, dont la moitié à peu près avaient de bons fusils; les autres étaient armés de bâtons, de faux ou de pieux. Sur 250 hommes enfermés dans l'église avec le Dr. Chénier, 60 à 80 seulement avaient des fusils.

"Qu'allons-nous faire ici, dirent quelques-uns de ces braves à Chénier, nous n'avons pas d'armes?"

—Soyez tranquilles, leur répondit-il gravement, il y en aura de tués, vous prendrez leurs fusils."

Paroles héroïques qui méritent d'être conservées!

Chénier avait le calme énergique des martyrs ou des héros en face de la mort. Il commandait, et il y avait dans son regard, dans sa voix, dans ses gestes, une telle détermination, qu'on lui obéissait machinalement.

Pendant que les boulets de Colborne ébranlaient les murs des édifices où les patriotes étaient renfermés, la cavalerie et l'infanterie cernaient le village et s'emparaient de toutes les issues. A la vue de ce cercle de fer et d'acier qui se resserrait sur eux, Chénier et ses hommes virent bien que tout était perdu; un bon nombre se hâtèrent de s'enfuir, mais les plus braves ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie.

Ceux qui étaient dans la maison de M. Scott obligèrent un détachement d'artillerie de retraiter. Ce fut la seule fois pendant la canonnade que les troupes anglaises s'exposèrent aux balles des insurgés. Enfin, le signal de l'assaut fut donné et on fit feu de tous côtés en s'avançant sur les édifices occupés par les patriotes. Ceux-ci répondirent vigoureusement pendant quelque temps; mais leurs balles se perdirent et ils

furent bientôt enveloppés dans un nuage de fumée entre des murs qui croulaient, au milieu d'une grêle de balles qui leur arrivait de partout.

Les troupes s'étant emparées du presbytère, un poêle qui se trouvait au milieu de la grande salle fut renversé; le feu prit et, dans un instant, tout fut en flammes. Bientôt il ne resta plus que l'église où Chénier et ses hommes continuaient de se défendre avec plus d'énergie que d'effet, tirant plus ou moins au hasard du clocher et des fenêtres de l'église.

On peut se faire une idée de ce que ces pauvres gens devaient éprouver. Ils avaient vu s'écrouler au milieu des flammes tous les édifices où leurs compatriotes se défendaient; ils avaient entendu les cris des blessés et des mourants; ils avaient vu dévorer par les flammes ceux que les balles ou les baïonnettes avaient épargnés. Entourés de tous côtés, ils savaient bien que le même sort les attendait. Plusieurs voulurent s'enfuir en se jetant par les fenêtres du côté de la rivière, mais la plupart furent tués en sautant. Bientôt il ne resta plus autour du Dr. Chénier qu'une poignée de braves qui, imitant l'héroïsme de leur chef, se battaient en désespérés.

Le feu était à l'église et les flammes se propageaient avec rapidité.

Chénier se décida à sortir. Il fit appel à ses gens et leur dit de le suivre, qu'il fallait essayer de passer à travers l'ennemi. Il sauta avec eux par les fenêtres du côté du couvent, et s'élança, son fusil à la main, vers la porte du cimetière. Une balle le jeta par terre; il se releva sur un genou, fit feu sur les Anglais, et reçut une autre balle en pleine poitrine, au moment où il essayait de recharger son fusil. Le brave Chénier tomba pour ne plus se relever.

Soixante-dix patriotes périrent par le fer et le feu, la plus grande partie du village fut consumée. Du côté des troupes, il n'y eut que trois hommes de tués et quelques blessés. Des bandes de soldats et de volontaires parcoururent le village et couronnèrent leur victoire par le vol et le pillage; ils fouillèrent les morts et volèrent jusqu'aux vases sacrés.

Le corps du Dr. Chénier fut trouvé vers six heures et porté dans l'auberge de M. Addison, où on l'étendit sur un comptoir. La chronique rapporte que là on lui ouvrit la poitrine, qu'on lui arracha le cœur et qu'on promena ce cœur au bout d'une baïonnette, au milieu des imprécations d'une soldatesque effrénée. M. le curé Pâquin nie ce fait; il prétend que les médecins ouvrirent la poitrine de Chénier simplement pour constater les blessures qu'il avait reçues, et M. de Bellefeuille, qui a écrit l'histoire de Saint-Eustache, corrobore son assertion.

Mieux vaut, pour l'honneur de l'humanité, croire la version de M. Pâquin; car, si c'était vrai, les soldats de Colborne auraient dû au moins faire comme les sauvages, qui mangeaient le cœur de leurs victimes, quand elles avaient fait preuve dans les supplices d'un courage extraordinaire.

Madame Chénier, qui demeurait depuis quelque temps à une petite distance du village de Saint-Eustache, vint réclamer le corps de son mari et ne l'obtint pas sans peine. Elle n'eut pas moins de difficulté à le faire enterrer dans le cimetière de la paroisse, à quelques pas de l'endroit où il fut tué. Les traits de Chénier conservèrent après la mort l'impression des sentiments héroïques qui inspiraient ses derniers moments.

De tous les chefs patriotes, Chénier est celui dont la mémoire vivra plus longtemps. Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'opportunité de l'insurrection de 1837, et sur la témérité de ceux qui se crurent assez forts pour résister par la force au gouvernement anglais, on ne pourra reprocher à celui-là d'avoir abandonné, au moment du danger, ceux qu'il avait soulevés; d'avoir déserté le drapeau qu'il portait si fièrement à l'assemblée de Saint-Charles. Sa mort atteste la sincérité de son patriotisme, et justifie la confiance que le peuple avait en lui. Les Canadiens-français ne cesseront jamais de se répéter, de père en fils, le récit de sa mort

héroïque, et l'on dira toujours: "Brave comme Chénier."

N. B.—Le Dr. Chénier laissa un enfant qui mourut jeune. Sa femme demeura à Québec; elle est remariée à M. Durocher, employé du gouvernement et professeur de musique. Il avait un frère, le capt. Chénier, dont la veuve est devenue Sœur Gaétan, de la Congrégation de Notre-Dame, et la fille, supérieure de cette communauté.

L. O. DAVID.

LE 21 JANVIER

[Il y a eu cette année, en France, des démonstrations extraordinaires, parmi les royalistes, à l'occasion du 21 janvier, date de l'exécution de Louis XVI. Une souscription générale a été organisée par tout le pays, pour l'érection d'un monument commémoratif de la mort de l'auguste victime de la révolution. Nous reproduisons de la *France Illustrée* le remarquable article qui suit, au sujet du 21 janvier.]

Nommer Louis XVI, c'est nommer le roi le plus vertueux et le plus soucieux des intérêts de son peuple. En récompense, on l'a tué.

Apprécier cet attentat, ce n'est pas faire de la politique. Il appartient à l'histoire.

Jusque-là, sans doute, des régicides s'étaient rencontrés. Mais ils avaient comploté dans l'ombre, et ils n'avaient usé du poignard que par surprise et comme des traitres.

En 1793, ce fut autre chose. Alors les représentants d'une nation purent, dans leur capitale, en face de l'Europe, mettre en accusation leur souverain, le juger, le condamner, le faire monter sur l'échafaud. Certes, cela était rare, et il fallait un extraordinaire renversement des choses pour qu'un pareil attentat put s'accomplir jusqu'au bout.

Les Anglais, il est vrai, avaient déjà donné l'exemple. Dans une heure d'aveuglement incompréhensible, ils avaient jeté bas, d'un coup de hache, la tête de leur roi. Mais partout, chez toutes les nations, ce fut un même cri d'horreur, et l'Angleterre elle-même eut de sanglants repentins.

C'était là une leçon lugubre, et il semble qu'au lieu de pousser les peuples à faire mourir leurs rois, ce déplorable événement devait les attacher à eux par des liens plus forts et plus étroits.

La Convention de 1793 ne l'entendit pas de la même manière. Quand Louis XVI, par la plus flagrante injustice, comparut à sa barre, elle montra, sans vergogne, un monstrueux mélange de cruauté et d'impudence. Pour assouvir sa passion, rien ne la fit hésiter: elle accumula des accusations aussi absurdes que haineuses. On s'étonne, en les relisant aujourd'hui, que des Français aient eu la fourberie de prendre de tels prétextes pour assassiner un roi de France.

Voici quelques passages de *l'acte énonciatif des délits* imputés à Louis XVI:

"Louis, le peuple français (?) vous accuse d'avoir commis une multitude de crimes pour établir votre tyrannie, en détruisant sa liberté... Vous avez longtemps refusé de reconnaître la déclaration des droits de l'homme... Vous avez nécessité une nouvelle insurrection... Vous avez essayé de corrompre l'esprit public... Vous avez répandu des millions pour effectuer cette corruption... Vous avez médité un projet de fuite... Vous voulûtes, le 18 avril, quitter Paris, pour vous rendre à Saint-Cloud... Le 21 juin, vous preniez la fuite avec un faux passeport. Après votre arrestation à Varennes... vous conspirâtes encore... Vous avez payé des libelles, des pamphlets, des journaux destinés à pervertir l'opinion publique... Vos frères, ennemis de l'Etat, ont ralliés les émigrés sous leurs drapeaux, etc., etc."

Ainsi, par une rare iniquité, c'est la Convention qui accusa Louis XVI; c'est elle qui témoigna contre lui; c'est elle aussi qui le jugea. Elle faillit même le condamner sans l'entendre; si la peur du ridicule la fit céder, si elle n'osa refuser des défenseurs à Louis XVI, ce fut seulement pour la forme; tous leurs efforts, on le savait, devaient échouer. Sans doute

ni la logique ni l'éloquence ne leur manqueraient. Mais que pouvaient l'intégrité d'un Malherbes et la puissance oratoire d'un Desèze contre ces bêtes hideuses qui avaient nom Marat, Danton, Robespierre ?

— Entendez, s'écriait Desèze, entendez d'avance l'histoire, qui dira à la Renommée :

« Louis était monté sur le trône à vingt ans, et à vingt ans, il donna sur le trône l'exemple des mœurs ; il n'y porta aucune faiblesse coupable, ni aucune passion corruptrice ; il y fut économe, juste, sévère ; il s'y montra toujours l'ami constant du peuple. Le peuple désirait la destruction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui : il le détruisait ; le peuple demandait l'abolition de la servitude : il commença par l'abolir lui-même dans ses domaines ; le peuple sollicitait des réformes dans la législation criminelle pour l'adoucissement du sort des accusés : il fit ces réformes ; le peuple voulait la liberté : il la lui donna ; il vint même au-devant de lui par ses sacrifices, et cependant c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui... Citoyens, je n'achève pas... Je m'arrête devant l'histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles ! »

La Convention condamna Louis XVI à la mort ; mais l'histoire a condamné ses juges à l'infamie.

Ce fut le 17 janvier, au soir, que la cynique sentence fut prononcée. Elle ne surprit pas le roi de France ; il l'attendait, il était prêt. Le 20 janvier, on lui permit de voir sa famille pour la dernière fois. Décrire dignement ses adieux, c'est impossible. Rien ne peut être raconté de plus douloureux et en même temps de plus noble, de plus majestueux et de plus royal.

Le 21 janvier, le forfait fut accompli. Le *Moniteur universel* du 23 janvier en rendit compte avec le dur langage de l'époque :

« ... Louis a traversé à pied la première cour ; dans la seconde il est monté dans une voiture où étaient son confesseur et deux officiers de gendarmerie. (L'exécuteur l'attendait à la place de la Révolution.) Le cortège a suivi les boulevards jusqu'au lieu du supplice ; le plus grand silence régnait tout le long du chemin. Louis lisait les prières des agonisants ; il est arrivé à dix heures dix minutes à la place de la Révolution. Il s'est déshabillé, est monté d'un pas assuré, et, se portant vers l'extrémité gauche de l'échafaud, il a dit d'une voix assez ferme : Français, je meurs innocent. Je pardonne à tous mes ennemis et je souhaite que ma mort soit utile au peuple... »

« La tête de Louis est tombée à dix heures vingt minutes du matin... »

— Fils de saint Louis, montez au ciel, lui avait dit son confesseur, le vénérable abbé de Firmont.

Ce fut alors le règne de la Terreur. Le gouvernement de la France traîna la nation de crime en crime et de honte en honte. Marie-Antoinette monta sur l'échafaud. Louis XVII, abominablement martyrisé par un vil et brutal savetier, mourut de misère et de chagrin.

Mais l'heure de la réparation devait venir. Quand Louis XVIII eut recouvré son royaume, il fit élever une chapelle expiatoire à l'endroit même où son frère Louis XVI et Marie-Antoinette avaient été ensevelis. Là, chaque année, à différents anniversaires, et surtout le 21 janvier, se presse une foule émue et sympathique. A côté des fervents amis de la royauté, on y rencontre des hommes de tous les partis ; ils veulent, par leur présence, protester de l'horreur que le crime de la Convention inspire à leurs âmes loyales. Dimanche dernier, ce spectacle nous a encore été donné. Il console, il fait du bien : que de noblesse, que de générosité dans notre France !

Pourtant une chose manquait à la réparation. L'Angleterre a voulu mettre sur un piédestal d'honneur, dans une place publique de sa capitale, la statue du roi qu'elle avait tué. La France ne l'a point fait encore. Mais elle le fera, elle le fait déjà ; une souscription s'est organisée, des

listes ont été publiées, et tout fait espérer que bientôt la France aura sa statue de Louis XVI.

NOS GRAVURES

Une course de chevaux de race, sur les frontières de l'Autriche et de l'Herzégovine.

L'attention de l'Europe et du monde entier se concentre de nouveau sur les populations slaves. On fait la peinture de leurs mœurs, on étudie leurs coutumes. Le tableau que nous reproduisons aujourd'hui n'est donc pas seulement une œuvre d'art, il a encore le mérite de l'actualité.

Les chevaux de la Bosnie sont renommés. Ils joignent à la beauté des formes une vitesse rare et une ardeur infatigable. Les habitants, surtout ceux des frontières, excellent dans l'art difficile de l'équitation. Ils organisent parfois des courses où peut briller toute leur adresse. Ce ne sont plus, comme chez nous, des courses paisibles, sans péripéties, sans dangers. Là-bas, pas de pistes tracées, pas de sol nivelé ; presque à chaque pas des obstacles. Aussi ce sont de vraies luttes, où se déploient en pleine liberté et la rapidité du cheval et l'habileté du cavalier.

Ces spectacles intéressent toujours au plus haut degré les habitants. Ils y assistent en grand nombre. S'ils ne font pas, comme nos *sportsmen*, assaut de paris, cependant, ils n'épargnent ni les cris ni les gestes pour encourager le cheval ou le cavalier favori. Il faut voir comme le vainqueur est fêté à l'arrivée, et avec quel enthousiasme on l'accueille !

Le canal Lachine

On a beaucoup entendu parler des travaux d'élargissement du canal Lachine. Notre gravure représente les sections 1ère et 2ème de ce canal, à Montréal, telles qu'elles doivent être disposées d'après le plan du gouvernement fédéral. Ces deux sections comprennent l'embouchure du canal, jusqu'au pont Wellington.

La longueur du canal Lachine, un des principaux canaux du Saint-Laurent, est de huit milles et demi. Il relie Montréal à Lachine, et fait éviter ainsi les rapides du saut Saint-Louis. Ces rapides sont les premiers obstacles que présente le Saint-Laurent depuis son embouchure, à une distance de plus de trois cents lieues du détroit de Belle-Isle. C'est aussi le terminus de la navigation océanique.

Les travaux actuels comprennent l'élargissement du canal sur tout son parcours, outre la construction de cinq écluses nouvelles et de sept ponts. Du pont Wellington à la Côte Saint-Paul, la largeur du canal devra être portée à 200 pieds, et de là à l'embouchure, c'est-à-dire à l'entrée même du canal, à 150 pieds. La largeur moyenne aujourd'hui n'est que de 120 pieds. La profondeur devra être de 13 pieds.

Les nouveaux locks seront construits à côté des anciens ; ils auront 270 pieds de long sur 45 de large.

Le bassin Wellington, que représente notre gravure, mesure 1,250 pieds de long sur 225 de largeur et 19 de profondeur. Les travaux de cette section sont presque terminés. Il reste à élargir l'entrée, ou plutôt la sortie, du canal, en construisant un nouveau bassin de 500 pieds sur 300, au sud du bassin actuel. On peut se faire une idée exacte de ce projet par le tableau que nous en donnons. Le canal aura ainsi deux embouchures au lieu d'une.

La navigation d'hiver aux Etats-Unis

Nous sommes habitués depuis quelques années à entendre parler, dans ce pays, de la navigation d'hiver. Tout le monde connaît les tentatives faites dans le golfe Saint-Laurent par les inventeurs de cette idée, pendant le cours des derniers hivers. L'accident arrivé tout récemment au *Northern Light*, le vapeur d'hiver du détroit de Northumberland, a de nouveau ramené l'attention publique sur ce sujet. Ce n'est pas seulement en Canada qu'on s'occupe de cette question. Dans les pays

plus chauds, comme les Etats du Sud et du Centre, où la congélation des rivières a lieu rarement, on trouve le moyen de briser la glace immédiatement lorsqu'elle prend, et de rouvrir tout de suite la navigation. Notre gravure représente un bateau d'hiver (*ice boat*) en train de rompre le pont de glace à l'embouchure du Delaware, près de Washington, afin de livrer passage à un vapeur océanique, qui s'est laissé prendre à l'intérieur du fleuve et qui retourne à l'Océan.

Le poste de Dufferin, à Manitoba

Cette gravure représente les bâtiments des immigrants à Dufferin, Manitoba. Cette place est toute récente. Les bâtisses ont été érigées en 1872, par les deux gouvernements impérial et fédéral conjointement, et elles étaient destinées à servir de quartier-général à la commission nommée pour fixer les frontières du Canada et des Etats-Unis de ce côté. En 1874, on les assigna comme quartiers d'hiver à la police montée du Nord-Ouest, et le gouvernement canadien en obtint la propriété entière, en achetant la part du gouvernement impérial. Elles sont occupées maintenant par l'agence d'immigration. Cette agence est placée sous la direction de M. J. E. Tétu, à qui nous sommes redevables des photographies qui ont servi à faire ce dessin, ainsi que celui du village d'Emmerson.

Le village d'Emmerson, Manitoba

Ce village ne date que de 1874. Il n'a pas encore trois années d'existence, mais il prospère rapidement et promet de devenir bientôt, par son commerce et son industrie, un des postes les plus importants du Nord-Ouest. Emmerson est situé sur la côte Est de la rivière Rouge, à un demi-mille seulement de la frontière américaine. Un embranchement du chemin du Pacifique américain relie Emmerson à cette ligne, et le met ainsi en communication constante avec les grands centres des Etats-Unis. La quantité de bois de construction vendu à Emmerson, dans le cours de l'année dernière, dépasse trois millions et demi de pieds. Ce village sert de marché et de débouché à la colonie mennonite de Manitoba, et tout porte à croire qu'il deviendra le centre le plus important du sud de Manitoba.

L'enneigement du chemin de fer de Long Island

La tempête de neige du commencement de janvier, qui a ravagé toute la Nouvelle-Angleterre, est une des plus fortes qu'on eût jamais vues aux Etats-Unis. Dans *Long Island*, la voie, sur le chemin de fer de River Lead, est restée bloquée pendant près d'une semaine. Durant tout ce temps, il y eut constamment à l'œuvre dix engins et cent hommes occupés à débayer le terrain. La circulation ne fut rétablie qu'au bout de six jours. Le travail de déblaiement était entravé par la *poudrière*, qui ramenait la neige sur la voie à mesure que l'opération avançait ; de sorte que les engins et le corps d'expédition se trouvèrent pris pendant quelques jours entre deux blocs de neige. On était obligé, pour alimenter les machines, d'aller chercher l'eau dans des seaux aux maisons les plus voisines. On voit que les enneigements ne sont pas particuliers aux seuls chemins du Canada. Ils sont assez rares cependant aux Etats-Unis, si ce n'est dans la région de l'Ouest, sur le chemin du Pacifique. Les habitants du *Long Island* garderont longtemps le souvenir de cette tempête du 1er janvier 1877, et qui a sévi jusqu'à Washington et plus au sud même.

Promenades en "steigh" de Brooklyn à la mer

La promenade d'*Ocean Parkway* est en ce moment la plus belle et la plus à la mode de Brooklyn. C'est le *boulevard* de l'endroit. Elle a été inaugurée au commencement de l'hiver. Cette voie magnifique mesure six milles de longueur, et s'étend depuis *Prospect Park* jusqu'à Coney Island. Elle mesure plus de 200 pieds de

largeur, se divisant comme suit : une voie centrale de 70 pieds, et deux de 25 pieds séparées de la première par deux chemins de piétons de 25 ; et enfin deux trottoirs de 15 pieds. Ces trottoirs sont bordés de chaque côté par une rangée de six arbres. Cette voie est actuellement le lieu de rendez-vous du beau monde de Brooklyn. En été elle sera aussi la promenade favorite. On se propose d'y construire, dès le printemps, deux grands hôtels pour les voyageurs et visiteurs. Cet endroit deviendra ainsi, promptement, une des places d'eaux les plus *fashionables* des Etats-Unis.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La première semaine de la session a été assez calme à Ottawa. L'adresse en réponse au discours du trône a été votée sans discussion à la Chambre des Communes. Au Sénat, il y a eu quelque trouble, et on a craint sérieusement, pendant quelque temps, que le vote ne fût refusé. La majorité de la Chambre Haute est conservatrice, et par conséquent hostile à l'administration actuelle. Aux sessions précédentes cette majorité n'avait fait aucune difficulté de laisser passer l'adresse sans discussion, suivant l'usage qui a prévalu depuis quelques années. Cette fois, il y a eu un débat animé. Les membres conservateurs de la Chambre Haute ont reproché fortement au gouvernement de ne pas remplir ses engagements et de ne rien faire pour améliorer la condition financière du pays. L'adresse est, en conséquence, restée en suspens jusqu'à jeudi, 15 courant, où le Sénat s'est enfin décidé à ne pas la repousser. On a ainsi échappé à un *imbroglio* qui aurait pu avoir des conséquences graves. Il est bien vrai que le ministre n'a pas besoin d'avoir la majorité dans la Chambre Haute ; mais il est également vrai qu'il ne peut faire passer aucune mesure sans l'approbation de cette majorité. Le Sénat a un droit de *вето* absolu sur les votes de la Chambre. Dans le cas d'un conflit entre les deux Chambres, il n'y a pas de législation possible. Si le Sénat eût voulu sérieusement rejeter l'adresse, les travaux de la session se seraient trouvés suspendus.

Les députés de la Colombie ont pris une attitude hostile vis-à-vis du gouvernement, à propos du chemin de fer du Pacifique. Ils ont même menacé la Chambre d'une scission entre leur province et le Canada. Ce ne serait pas pour s'annexer aux Etats-Unis, mais pour reconstituer la Colombie britannique en colonie séparée, comme avant 1872. Ces menaces ne tirent pas à conséquence, néanmoins, attendu que la Colombie a plus d'intérêt à rester unie au Canada qu'à s'en séparer.

Le parlement devra s'occuper, pendant cette session, d'une demande de renouvellement de *better terms* en faveur des provinces du Golfe. La première période des *better terms* expirera prochainement. Elle a duré dix ans. A la faveur de ce régime, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont reçu chaque année, du trésor fédéral, un subside double de celui qui est déterminé par l'acte fédéral, et qui a été fixé à 80 centins par tête pour chaque province, suivant le chiffre de la population. Il n'y a aucune raison pour prolonger cette faveur à l'avenir. Le gouvernement fédéral a déjà fait connaître nettement sa détermination à cet égard aux députés envoyés à Ottawa pour cet objet par les gouvernements des provinces maritimes. Le discours du trône ne fait aucune mention de cette affaire. Il est probable, cependant, qu'elle sera mise sur le tapis par les députés du Golfe eux-mêmes. Il est très-probable aussi que la majorité de la Chambre se prononcera contre. Il pourrait se faire également que cette discussion amène une crise ministérielle, vu que la députation des provinces du Golfe se séparera du ministère sur cette question. Ce mouvement pourrait modifier considérablement la position des deux partis dans la Chambre des Communes.

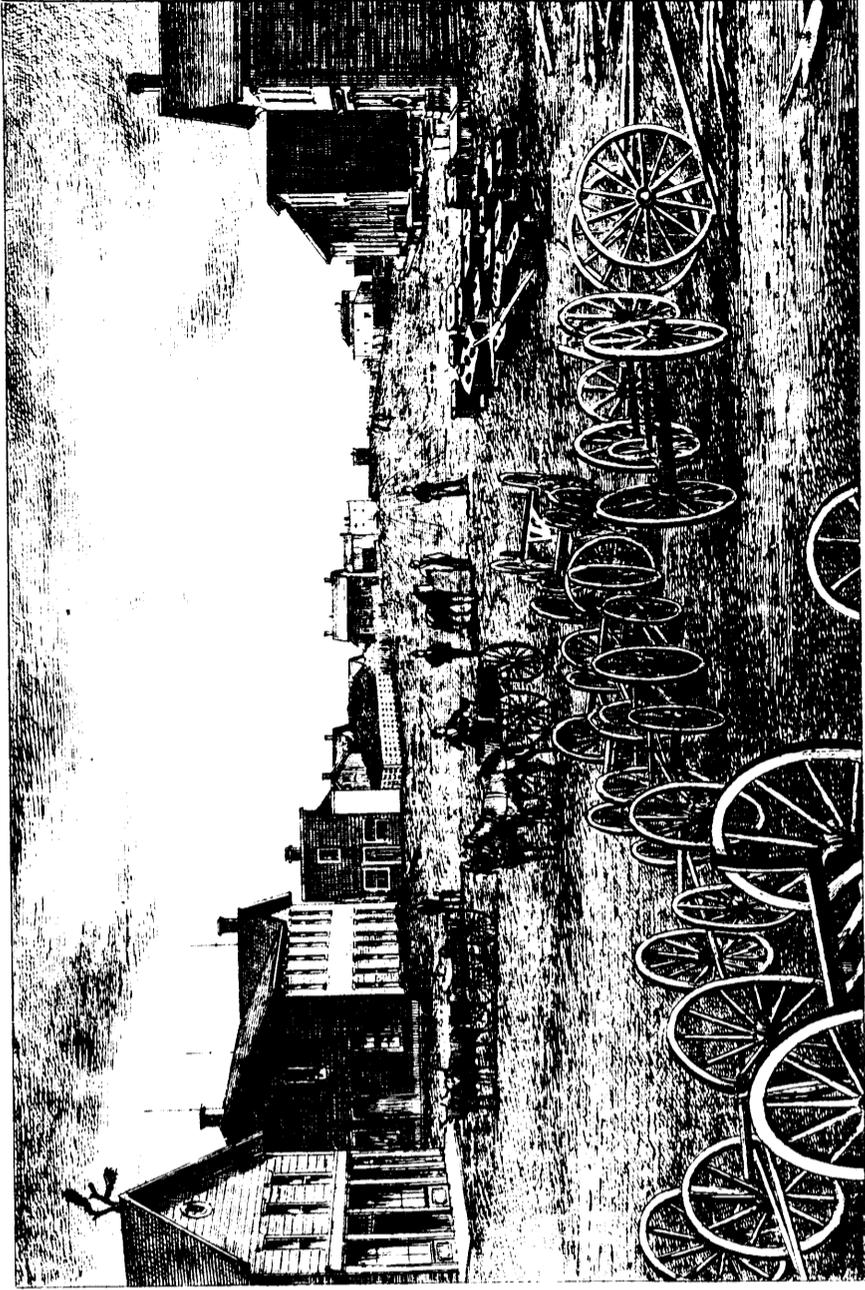
La législature du Nouveau-Brunswick est en session depuis le 8 février.

On a remarqué la coïncidence de l'ouverture du parlement fédéral et du parlement impérial le même jour, le 8 février. C'est un fait qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

La Chambre des Communes, dont le gouvernement attendait l'initiative, a voté pour la continuation de la publication du *Hansard*. On écrit d'Ottawa que le bureau des traducteurs de la Chambre est accablé d'ouvrage en ce moment, et qu'il va falloir augmenter peut-être le nombre des employés, qui sont surchargés par le travail qu'ils ont à faire.

On croit qu'il y a un déficit de \$3,000,000 dans les finances de la Confédération, pour l'année dernière. Cette diminution, causée en grande partie par la diminution des importations, place le gouvernement dans une position difficile. On ignore encore quelles mesures seront proposées pour remédier à ce déficit.

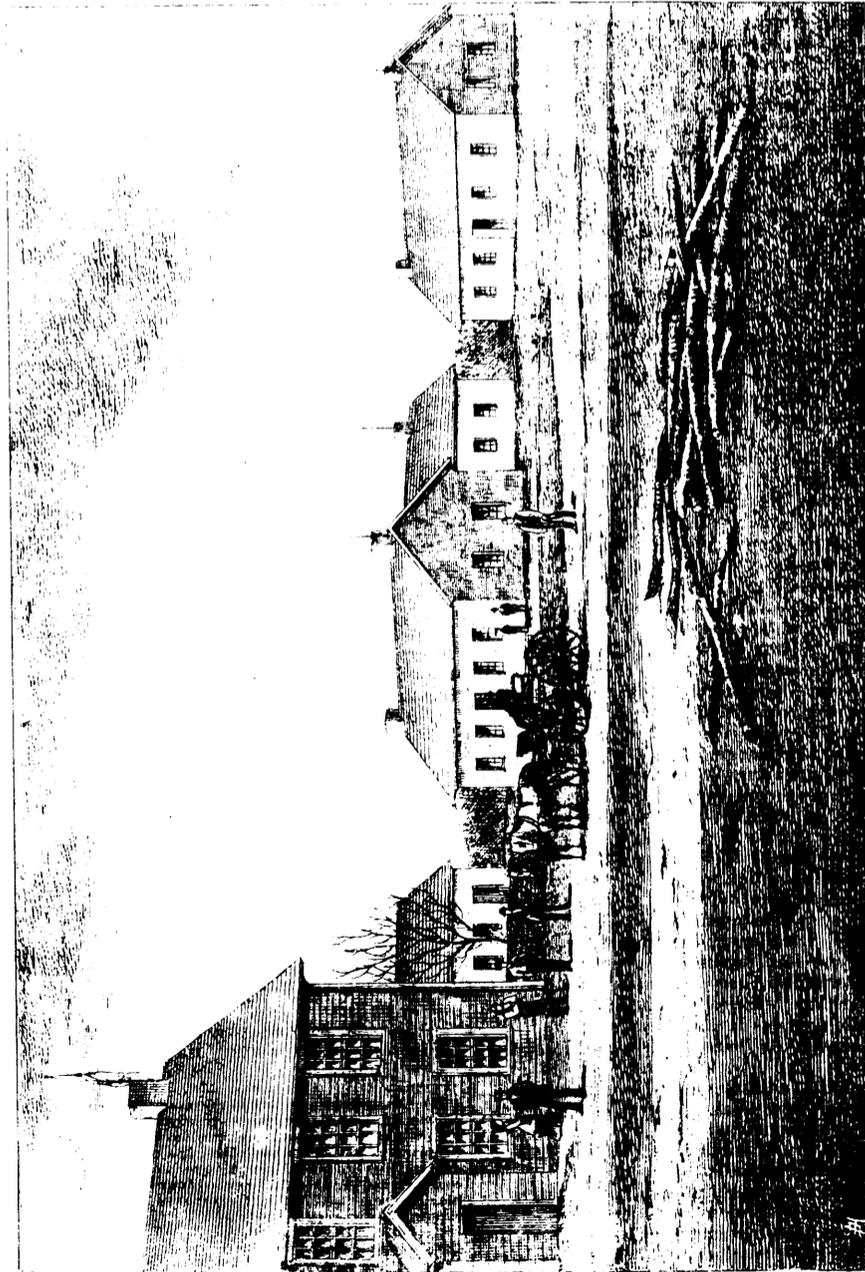
Les Chambres fédérales n'ont pas siégé le 14 courant, mercredi des Cendres, ce jour étant une fête légale pour le Bas-Canada.



EMERSON, MANITOBA



BATEAUX-A-VAPEUR CASSANT LA GLACE SUR LA DELAWARE



DUFFERIN, MANITOBA



NEW-YORK :—LA CHARRÉE A NEIGE A LONG ISLAND

FANTASIE

A MON AMI PHILIPPE A***

Ce soir, un tison sur ma pipe,
Devant le feu qui flambe, assis,
Pour endormir mes noirs soucis,
Rêveur, je songe à toi, Philippe.

Je songe à mon printemps vermeil,
Je songe à notre enfance blonde
Où nous cheminions dans le monde,
Ivres de joie et de soleil.

Je me rappelle ces jours roses
Où, sous notre ciel si serein,
Nous marchions nous donnant la main,
L'âme pleine de folles choses.

Ah ! que nous étions imparfaits !
Que nous étions rudes à prendre !
On aurait pu cent fois nous pendre,
Pour les tours que nous avons faits.

Nous nous croyions déjà des hommes,
Nous allions front haut, nez au vent,
Et le vieux jardinier souvent
Nous surprit à voler ses pommes.

Que de fois je t'ai vu, cousin,
Courir aux champs, et, vrai prodige,
Prendre des leçons de voltige
Sur le dos des bœufs du voisin !

Combien de fois je suis allé
Au bord des marais, en cachette,
Guetter le canard, l'alouette,
Avec un vieux fusil volé.

Où, je me souviens de nos chasses
Et de nos mille excursions ;
Je me souviens, quand nous glissions
Sur le flanc des côtes de glaces.

J'aperçois le frêne penché
Au bord de la chute tonnante,
Où nous allions, à la brûlante,
Nous saisir de l'oiseau niché.

Je nous vois, pris d'ardeurs subites,
Nous élançant dans les remous,
Et la, de l'eau jusqu'aux genoux,
Emplir nos deux paniers de truites.

Je découvre le lac d'azur,
La petite barque coquette
Que toujours, malgré la tempête,
Nous guidions d'un bras ferme et sûr.

J'entends la cloche fêlée
De l'école de mon hameau,
Où notre maître, vrai bonhomme,
M'administra mainte raclée.

J'entends la voix du vieux pasteur
Qui nous faisait servir la messe,
Qui nous traitait avec rudesse,
Mais que nous aimions de tout cœur.

Et puis je compare en silence
Le présent avec le passé,
Et je dis dans mon cœur froissé :
" Revenez donc, beaux jours d'enfance ! "

W. CHAPMAN.

Gilbertville, Beauce, février 1877.

LE SORCIER

DU

MONT GRANIER

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble : aucune lyre humaine
Ne dirait le chaos de cette autre géhenne ;
C'étaient des cris, des chants, de rires confondus.
ALFRED PUGET.

II

CE QUE C'ÉTAIT QUE LE COMTE DE MAINVILLIERS ET SON DIGNE AMI JACQUES DE BONNIVARD.

Le principal héros de notre récit doit être ce mystérieux personnage que l'on nommait, à la cour du Roi très-chrétien, M. le comte de Mainvilliers, et que ses nobles amis appelaient, pour la plupart (quand il ne pouvait les entendre), le Renégat.

Cet homme se parait des plus belles vertus, alors que les vices les plus odieux souillaient son âme. Profondément versé dans les sciences occultes, si chères aux peuples de l'Orient, il en cultivait avec ardeur les diverses branches. L'astrologie n'avait plus de secrets pour lui ; un cophte renégat lui avait ouvert, en Égypte, les tombeaux des rois, il avait pu consulter les tables de Rhamsès V. Il possédait la pyromanie, la rhabdomancie, l'art de la divination par l'eau, les mouvements de la flamme, les entrailles humaines.

La Table d'Émeraude et ses formules cabalistiques lui étaient familières. " Les magiciens se font gloire, dit saint Clément d'Alexandrie, d'avoir le démon pour ministre de leur impiété et de le réduire par leurs évocations à la nécessité de les servir. "

Mainvilliers prétendait qu'il se faisait obéir du démon. Bézélzébuth et les sept rois de l'Enfer : Baël, Pursan, Byleth, Paymohn, Béliat, Asmodée et Zapalm venaient à son appel, satisfaisaient toutes ses fantaisies, ses caprices, ses desirs, même les plus immodérés.

Il avait rapporté de la terre de Bari, en Italie, divers manuscrits précieux sur l'art cabalistique, parmi lesquels se trouvait l'ouvrage du pape Honorius : Arcanum arcanarum, gemma rara et unica secretarum ; de l'Égypte, des papyrus et des tablettes remontant jusqu'aux Pha-

raons du temps de Moïse ; de la Palestine, des livres précieux achetés à des Juifs chaldéens.

Pour tout dire en un mot, Haroun-ben-Adel, le comte Aloys, Mainvilliers le renégat, était un sorcier.

Jacques de Bonnivard le savait. Tout d'abord il s'en était effrayé ; mais il se démontra à lui-même que rien ne serait plus commode que d'avoir à ses côtés un homme auquel se soumettaient les esprits infernaux.

Pauvre Jacques ! Issu d'une noble famille de Savoie, il reçut l'éducation toute militaire qui se donnait alors dans les castels des chevaliers. Un jeune clerc, recueilli au château par son père, lui apprit à lire et à écrire. Quand Jacques eut quinze ans, on le plaça parmi les pages de monseigneur Thomas de Savoie, comte de Maurienne ; il partit pour la croisade quelques années après. Son père, sa mère et sa jeune sœur Angelberge moururent pendant qu'il était là-bas.

Jacques, né avec de mauvais instincts, n'avait point trouvé l'occasion de les développer à la cour austère du comte de Maurienne. Mais une fois qu'il fut à l'armée, entouré de soldats appartenant à toutes les nations, gens de sac et de corde pour la plupart, il apprit tout ce qu'une curiosité ardente, irréticible, le poussait à savoir.

A Jérusalem, au lieu de frayer avec les chevaliers, ses nobles compagnons, il fréquenta des juifs, des musulmans, des sarrasins qui prirent plaisir à le pervertir, à le plonger dans l'abîme. Jacques devint lâche, cruel, débauché, cupide. Il eut tous les vices, il goûta tous les plaisirs. Que de fois, en sortant des bouges où il venait de perdre son dernier sou parisien, que de fois ne dévalisa-t-il pas les passants pour rentrer et jouer encore ? Il fit plus, il déroba au comte Thomas sa chaîne d'or et sa bonne épée, les mit en gage chez un juif, et perdit au jeu les cent écus d'or que le fils d'Abraham lui avait prêtés.

Cette dépravation se cachait sous les dehors les plus hypocrites. Le sacrilège s'allia au vol. Jacques, une nuit, pénétra dans l'église du Saint-Sépulchre, égorga la sentinelle qui veillait à genoux près du tombeau de Notre-Seigneur, et vola une des lampes d'argent du sanctuaire.

Ce crime resta impuni, comme les autres.

Parmi les gens que fréquentait Bonnivard, se trouvait un jeune Arabe, venu de l'Afrique à Jérusalem. Cet infidèle se disait sujet du bey de Tunis ; on ne connaissait ni sa famille, ni sa profession, si sa fortune. Il jetait l'argent à pleines mains et s'entourait d'un profond mystère. Il prenait le nom d'Haroun-ben-Adel. Bonnivard se lia rapidement avec cet homme, et le lien mystérieux qui les unissait se resserra à un tel point que le sectaire de Mahomet déclara un jour qu'il voulait embrasser le christianisme, afin d'adorer le même Dieu que son ami. L'honneur de cette conversion fut accordé au zèle pieux, aux bons exemples de Bonnivard. Le comte de Maurienne, pour le récompenser, le créa chevalier et lui fit présent de la seigneurie de Plainpalais et du comté de Jaffa.

A ce moment-là, Thomas de Savoie se vit forcé de retourner en Europe. Haroun suivit Bonnivard, et fit partie de la suite du prince. Au mois de mai 1248, les croisés abordaient à Marseille et, vers la fin du mois de juin, le baptême du musulman était célébré avec une pompe splendide dans la basilique de Notre-Dame de Paris. Le roi Louis IX tint à honneur d'être le parrain d'Haroun auquel, ainsi que nous l'avons dit précédemment, il donna le nom d'Aloys et le titre de comte de Mainvilliers.

Quant à Bonnivard, il reçut en commande le prieuré de Notre-Dame de Myans, c'est-à-dire que, laïque, sans entrer dans les ordres sacrés, il devint, non pas le supérieur d'une communauté religieuse, mais le seigneur féodal des biens appartenant à cette communauté et l'usufruitier de leurs revenus, avec le titre, purement honorifique, de prieur commendataire.

Or le soir de ce même jour, 10 octobre 1248, Bonnivard, retiré dans sa chambre de retraite avec Mainvilliers et René de Gorre, s'entretenait avec eux, étendu sur des coussins et accoudé à une table, sur laquelle étaient posés une lampe en cuivre à quatre branches, brûlant une huile odoriférante, un encrier massif en marbre noir, des plumes et quelques feuilles de parchemin.

" Ah ! je suis fatigué ! disait Bonnivard. — Et moi donc ! répondit René de Gorre, six lieues à cheval ! — Efféminé ! s'écria le prieur. — Où sont donc nos amis ? " demanda Mainvilliers.

La voix de Mainvilliers, harmonieuse et douce, prenait, à certains moments, des intonations rauques et saccadées. Souvent le comte commençait une phrase sur un ton de soprano suraigu et l'achevait d'une voix de basse-taille. Cette bizarrerie s'accordait bien avec ses mouvements, tantôt pleins d'une grâce féline, tantôt roides et anguleux. Son geste était majestueux ou terrible, quelquefois grotesque et quelquefois mignard. On eût dit qu'il se trouvait en lui deux natures, mêlées sans être confondues, et paraissant tour à tour.

" Nos amis ? répéta René de Gorre. Je ne sais. Ils sont allés courir dans la campagne autour des fermes, ou bien font bombance dans un coin du monastère. — Les dignes moines que voilà ! s'écria Bonnivard. — Moines, eux, allons donc, Jacques ! Tu devrais rougir de les appeler ainsi ! Disons-nous bien nos vérités, entre nous : ces gens-là sont des sacripants, heureux d'être à ta suite, parce que tu es riche et que tu leur fournis de quoi

satisfaire leurs volontés. Ils n'ont plus ni orgueil, ni noblesse, ni grandeur d'âme, et leur honneur s'en est enfui pour ne plus revenir !... — Me placez-vous dans le nombre de ces gens-là ? s'écria Gorre d'un air furibond.

— Oui, certes ! — Sire comte !... — Eh bien ? " fit Mainvilliers avec hauteur.

Gorre haussa les épaules et se mit à rire. " Au fait, dit-il, vous avez raison ! Nous ne sommes que de fort tristes sires. Débauchés, cruels, voleurs, sacrilèges, meurtriers au besoin, nous ne valons même pas la corde qui nous pendra un beau jour. D'honneur ? plus ; d'amour ? plus ; de pitié ?... allons donc ! Ah ! seigneur de Bonnivard, ah ! monsieur le comte de Mainvilliers, nous sommes dignes d'être de vos amis... "

Sur ces mots, prononcés d'un ton amer et railleur, le jeune homme s'arrêta, puis, après un instant de silence, il poursuivit : " Nous sommes ce que nous ont faits nos passions, et un peu ce que vous nous avez faits, monsieur de Mainvilliers, et vous, monsieur de Bonnivard. Chêne se laisse volontiers guider ; il agit indifféremment, bien ou mal, mal ou bien. Maxille est un incorrigible railleur. Cessez d'être le plus grossier ribaud, s'il n'eût été baron par sa naissance ; il n'a point l'âme d'un gentilhomme. Jean des Avanchers aime le sang à ce point qu'il en boirait ; c'est un boucher... Moi, je ne vaudrais pas davantage, et peut-être suis-je le plus mauvais de tous... je le sais, et... je m'en vante ! "

Il s'arrêta soudain, cacha son front pâle dans ses mains, et tout à coup, relevant la tête, il continua d'une voix mordante :

" Eh bien, non ! de nous tous, Bonnivard, c'est vous qui valez le moins ! — Et moi ? " interrogea Mainvilliers en ricanant.

Le visage de Gorre s'assombrit. " Vous êtes le diable, vous ! " dit-il.

Jacques de Bonnivard, enfoncé dans ses coussins de soie, écoutait, silencieux. Il passait, en souriant, sa main blanche et effilée dans ses cheveux roux et balançait sa jambe droite croisée sur sa jambe gauche, comme un homme qui s'ennuie et voudrait se distraire.

" Eh ! eh ! Gorre t'a deviné, Aloys ! dit-il, d'une voix languissante. — Qu'importe ! s'écria dédaigneusement le renégat. — Si vous êtes Satan, reprit le jeune homme, vous m'épargnez la moitié du chemin, quand je mourrai. Ce n'est pas moi qui vous irai chercher, c'est vous qui me viendrez prendre... Sur ce, bonne nuit, Jacques ! Sire comte, adieu ! "

René serra la main de Bonnivard, salua Mainvilliers, et sortit en fredonnant une ballade. Quand Aloys fut seul avec Bonnivard, un sourire sardonique vint se jouer sur ses lèvres rouges. Il se leva, alla s'assurer que personne ne pouvait entendre du dehors ce qui se disait au dedans, et vint se rasseoir auprès de Bonnivard, sur le visage duquel se lisaient maintenant la crainte, la soumission basse et honteuse.

Les deux hommes se regardèrent longtemps en silence ; puis Bonnivard fit un effort violent sur lui-même et bégaya timidement :

" Et bien, nous y voilà, dans ce monastère ! A deux pas de ce trésor convoité depuis si longtemps. — Double trésor, dit Mainvilliers. Pour toi, cet or que tu aimes comme un fou... Pour moi... Ah ! pour moi... — Tu n'oses continuer ? "

Aloys pencha la tête sur sa poitrine. Quand il la releva, ses yeux étaient injectés de sang, sa poitrine haletait, et ce fut avec une expression d'amertume impossible à rendre qu'il répliqua :

" Non, je n'ose pas ! C'est un crime horrible ! un crime qui me paraît horrible, à moi ! — Il le faut cependant... Il est nécessaire à mon œuvre... "

Il poussa un grand cri et se leva tout droit. " Ah ! rugit-il, à moi le monde, à moi la terre, à moi l'enfer, à moi la vie éternelle !... Mais je ne dormirai plus et mes remords seront éternels comme moi... Voilà ce que me dit ma conscience, que je n'ai pu étouffer encore, Jacques ! "

Le misérable s'affaissa sur son siège. Jacques prit la parole :

" Moi, j'aime l'or ! dit-il d'une voix vibrante et passionnée. J'aime l'or, parce qu'il est le maître de tout. Je voudrais posséder assez d'or pour acheter l'univers ; je voudrais avoir des flots d'or, pour m'y coucher, pour m'y baigner, pour m'y plonger, pour le remuer à pleines mains, et m'enivrer de sa musique joyeuse, et l'admirer avec son rayonnement plus éclatant que celui du soleil, et m'avengler à ses éclairs fulgurants... Et pour mourir enfin, si je meurs — écrasé sous des masses d'or !... "

— Jacques, tu déliras ! — Mécréant, ne déliras-tu point ? Quel dessein nourrit ton esprit infâme ? Arracher de son autel sacré l'image éthiopienne de la vierge Marie, que l'on vénère en ce pays, de temps immémorial ; la broyer sous ton pilon, cette œuvre de Luc l'évangéliste, et te servir de cette poussière pour tes incantations... — Rappelle-toi l'enfant de Nazareth, Bonnivard !

— Oui, cet enfantelet que nous égorgâmes... Ah ! que de sang répandu pour nos sacrilèges !... On en remplirait la vasque de cette fontaine que je vis, tantôt, sur la place de la ville... "

Il y eut un long silence. Les deux criminels revaient au passé, à ce passé inexorable qui se dressait devant eux et leur montrait, à travers un nuage sanglant, des chairs pantelantes, des os broyés, des cadavres mutilés.

" Laissons là ces souvenirs, dit enfin le sorcier d'une voix rude, et occupons-nous de nos affaires. Mes instances auprès du roi Louis, tes supplications auprès du comte Thomas t'ont valu ce fief de Myans où est compris ce monastère, qui sera ton palais. Dans les caves du prieuré, sont les trésors immenses, volés par la bande de Hugues le Noir, sous le règne du roi Rodolphe, dans tous les châteaux des deux Bourgognes ; leur valeur s'élève à plus d'un million de marcs d'or, sans compter les pierres précieuses, qui sont inestimables. Je t'ai acheté, Bonnivard, au prix de ces trésors. Le jour où tu les auras, tu deviendras mon esclave. Mon démon familier, Baël, m'a ordonné de le conjurer ici même, au fond du cimetière, le 23 octobre 1248, à minuit. Donc, prépare-toi : dans treize jours, tu seras riche ; dans treize jours je serai le MAÎTRE ! "

— Le maître ! fit Bonnivard. — Oui, car dans ce trésor, je trouverai le tétragramme de mes frères de la montagne, les Haschischins ! je trouverai une plaque d'émeraude, sur laquelle est gravé le sceau de Salomon ; je trouverai l'onix qui représente Baphomet, avec des yeux en diamant noir et des lèvres en rubis. A l'aide de ces trois talismans, j'invoquerai, non-seulement Baël, mais toute la cour des démons : le prince des enfers, les sept rois, les vingt-trois ducs et les dix comtes qui règnent sur les six mille six cent soixante-six légions diaboliques. Chacun de ces esprits infernaux me donnera un peu de sa puissance et mettra à ma disposition dix des esprits inférieurs qui sont soumis à ses lois (1). Alors, je serai le roi du monde, mais le roi de la nuit ; tant que la terre sera plongée dans les ténèbres, elle sera mon royaume. J'aurai le vie éternelle, la puissance éternelle... "

— Et si tout cela t'échappait ? dit tranquillement Bonnivard. — Si tout cela m'échappait ? s'écria le magicien, dont les yeux étincelèrent de rage.

— Oui, continua Bonnivard en ricanant, si tu ne trouvais rien : ni tétragramme, ni émeraude, ni Baphomet ! si Baël t'avait menti : si, de sorcier, tu redevais homme ; si, de savant, tu devenais fou ; si celui dont tu ne veux pas entendre le nom laissait tomber sur toi sa main vengeresse ? — Ah ! si je redevais un homme comme tous les hommes, si je devenais fou... Tiens ! Bonnivard, tais-toi !

— Tu crois alors ? tu crois en Dieu ? — Non, non, je ne crois pas ! je ne veux pas croire !

— Et si tu croyais un jour ? — Si je croyais un jour ? Eh bien ! écoute : Si je croyais que Dieu ne soit pas un mensonge, s'il m'était donné d'avoir la foi pour une seconde seulement, et si je venais à mourir, j'irais en enfer, n'est-ce pas ? car j'ai commis plus de crimes à moi tout seul que cent hommes ensemble ! Eh bien ! une fois en enfer, je me ferai l'ami de Satan, je réveillerai son courage et j'exéciterai les démons et les damnés à une nouvelle révolte contre le ciel. Je te le jure par Bézélzébuth et par Hermès, je régnerai sur les esprits du mal, je bouleverserai le ciel et la terre, je ferai choquer entre elles toutes les planètes qui nagent dans l'espace, et de leurs débris, je recomposerais un monde ; alors, c'est moi qui serai Dieu ! "

Comment rendre l'accent avec lequel ces horribles blasphèmes furent proférés ? La voix d'Haroun-ben-Adel, sèche, lente, incisive au commencement, s'était élevée à mesure qu'il exprimait les pensées terribles qui s'agitaient dans son cerveau ; elle avait pris, sur la fin, une majesté étrange et avait fini par éclater en notes aiguës, pressées, rapides. Une expression affolée, hideuse, indescriptible, transformait son visage ; ses yeux scintillaient comme des charbons ardents au fond de ses orbites caves ; ses lèvres se contractaient, ses narines étaient enflées ; une rougeur ardente empourprait son visage ; ses cheveux se hérissaient sur son front plissé ; son geste était dominateur, plein d'une majesté, d'une grandeur infernales... "

" Ah ! tu m'effraies ! " fit Bonnivard en tombant sur son fauteuil. Haroun-ben-Adel ne répondit pas. Il secoua la tête, comme pour chasser les idées qui bouillonnaient sous son crâne, et dessina un geste désespéré. Il fit quelques pas autour de la chambre, de l'air d'un lion enfermé dans sa cage.

Bonnivard répéta : " Oui, tu m'effraies ! — Parce que tu es un lâche, un enfant, répondit le comte, en s'arrêtant brusquement. Tu t'effraies de tout. Tiens ! Bonnivard, il est certains moments où je pense que tu n'es pas digne de me comprendre ; mais, par Hermès, ne me trahis pas !

— Allons donc ! ne suis-je pas à toi ? Seul, je ne puis rien faire, je ne suis bon qu'à obéir ; ordonne, maître, ton esclave est prêt à te servir. " Haroun haussa les épaules.

" Que feras-tu ici ? dit-il. Quelle détermination prendras-tu à l'égard de ces moines ? — Je ne sais. — Eh bien, pour ce soir encore, joue ton rôle pieux, et demain déclare tes intentions. Il

(1) Les aperçus que nous donnons sur la sorcellerie du moyen âge sont rigoureusement historiques. Nous avons étudié la question dans les œuvres des démonologues les plus connus et les plus accrédités. Il a réellement existé des sorciers comme Haroun, que nous avons choisis comme type, et dans la bouche duquel nous mettons, bien que ce ne soit qu'un personnage de convention, toutes les croyances en vogue à l'époque où se passe notre récit. N'oublions pas que l'Église s'est montrée l'adversaire déclaré de ces croyances superstitieuses et qu'elle a toujours condamné les pratiques mystérieuses des sorciers. (Note de l'auteur.)

audra transformer ce monastère en un palais où la moindre pierre soit couverte d'or ou de soie. Je t'ai remis un million, qui est dans tes coffres, employe-le à cet usage. Tu as des étoffes d'Orient, des soies de France, des velours de Gênes, des brocards de Venise, utilise-les. Fais venir des imagiers, des compagnons maçons, des tailleurs de bois. Etale ton argenterie, revêt tes plus beaux costumes. Donne des fêtes qui fassent palir par leur éclat les bacchanales et les saturnales de la Rome païenne.

—Oui, dit Bonnavard, j'ai lu autrefois un livre en latin que le clerc Mériadeuc, le Breton qui m'a élevé, transcrivait à ses heures de loisir. C'était l'histoire d'un certain sire Néron, autrefois empereur de Rome, et qui menait joyeuse vie ! Je veux lui ressembler !

—A ton aise, ami ; pile, vole, tue, amuse-toi. Cela réjouira Baël !

Un frisson involontaire fit trembler le corps du commanditaire.

—Et je serai damné ! murmura-t-il.

—Imbécile ! tu crois à la damnation et tu veux être des miens. Tu me fais honte et pitié, Bonnavard !

Bonnavard se disposait à répondre, lorsque des pas nombreux se firent entendre dans la salle voisine ; des coups violents furent frappés contre la porte.

—Qui va là ? demanda Bonnavard.

—Eh ! par les cornes du diable ! c'est nous, n'en déplaise à votre révérence, sire prieur, répondit une voix éraillée.

—Ce sont nos dignes compagnons ! murmura Mainvilliers. Ouvrons-leur ; ils seraient capables d'enfoncer la porte et d'éveiller tout le monastère ; du reste, il va être minuit, et l'on ne tardera pas à sonner matines.

Les jeunes seigneurs frappaient sans relâche et chantaient à tue-tête ; Bonnavard alla ouvrir la porte et leur enjoignit de se taire.

—On s'ennuie par trop ici, dit René de Gorre, qui entra le premier, en chancelant.

Ils étaient ivres. Des élaboussures vermeilles couvraient les somptueux habits de Jean des Avanchers, à la ceinture duquel pendait un coutelet dégouttant de sang fumant encore.

—Quoi ! Jean, ces vêtements souillés !... ce coutelet ?...

Le sire eut un rire hébété.

—C'est vendredi, demain, dit-il, c'est jour de viande. Je me suis divertie à couper le cou à deux agneaux, là, dans la cour."

Cessoles et Maxilley, appuyés l'un sur l'autre, trébuchaient, tous deux ivres, souillés de fange.

—Un truand et un Silène ! dit Bonnavard, avec dégoût.

—Un boubrier magnifique... balbutia Cessoles... Je n'ai pu résister au plaisir de me vautrer dans cette boue molle...

—Vous êtes bon à donner aux pourceaux, M. de Cessoles ! dit railleusement le Sarrasin. M. de Maxilley, Bacchus baiserait la trace de vos pas !

Arthur de Chêne tira de ses poches deux ou trois flacons clissés d'osier et quelques gobelets d'argent, empilés les uns dans les autres.

—Parfait ! s'écria Bonnavard. J'avais soif. Buons !

Les verres furent remplis et vidés en un clin d'œil. Une causerie joyeuse s'engagea et dura jusqu'à ce que les tintements sonores de la cloche vinssent l'interrompre. Il était trois heures du matin, et les moines se rendaient à matines.

—Monsieur le prieur, s'écria Mainvilliers d'un ton ironique, voici qu'il est l'heure d'aller à la chapelle. Mes amis, qui n'êtes pas des saints, banquetez."

Jacques de Bonnavard et le comte sortirent. Au pied de l'escalier, ils rencontrèrent dom Richer, le sous-prieur, qui s'inclina.

Les deux seigneurs le saluèrent profondément.

—Dieu vous garde, révérend père, dirent-ils.

—C'est vous, sire prieur ? fit le moine avec étonnement, où allez-vous ?

—Ne faut-il pas prier Dieu, répondit Jacques d'un ton plein de componction, et le remercier de m'avoir conduit parmi vous, pour apprendre et pratiquer la vertu ?

(A continuer)

CHOSSES ET AUTRES

—La Chambre des notaires de la province de Québec a présenté à l'hon. M. Letellier de St. Just, une adresse au sujet de la nomination de celui-ci comme lieutenant-gouverneur. "Les notaires, est-il dit dans cette adresse, voient votre élévation au poste honorable que vous occupez, avec d'autant plus de plaisir que l'honneur en rejaitill sur la profession du notariat, dont vous avez toujours été l'un des membres les plus distingués."

—La nouvelle Cour Suprême du Canada, établie l'année dernière, a déjà une assez forte besogne. On remarque qu'une grande partie des causes soumises à ce tribunal, depuis son établissement, viennent de la province de Québec. Une des plus importantes parmi ces causes est celle de l'élection contestée de Charlevoix, déjà décidée en faveur de l'intimé par la Cour Supérieure de Québec, et portée en appel par les pétitionnaires devant la Cour Suprême à Ottawa. Cette cause s'est plaidée tout récemment. La cour n'a pas encore rendu sa décision. Nous lisons à ce sujet dans le *Citizen* d'Ottawa du 1er février :

—L'affaire de Brassard et al. contre l'hon.

Hector L. Langevin, au sujet de l'élection contestée de Charlevoix, s'est terminée hier, après une plaidoirie de six jours. Cette affaire est d'une extrême importance, et la décision en sera attendue avec anxiété, nous pouvons le dire, par tous les hommes politiques du Canada.

—Les deux partis étaient habilement défendus, les pétitionnaires par Messieurs Bethune et Langelier, et le défendeur par l'hon. J. Cockburn et M. Cyrias Pelletier, de Québec. La plaidoirie a été écoutée d'un bout à l'autre avec le plus grand intérêt. Et à la fin du discours de M. Pelletier, discours qui a duré dix heures, malgré l'excuse que ce monsieur a faite à la cour d'avoir parlé une langue (l'anglais) qui lui est étrangère et dont il n'a pas l'habitude de se servir, il a été hautement complimenté par le juge en chef Richards et le juge Strong.

—Le jugement sera probablement rendu le mois prochain."

On sait que la Cour Suprême se compose de six juges dont deux sont Canadiens-français et représentent la province de Québec : ce sont présentement l'hon. M. Taschereau et l'hon. M. Fournier.

La question qui est en jeu dans le procès de Charlevoix est une des plus graves, en ce qu'elle concerne l'action du clergé dans la politique et les élections. Le jugement rendu déjà par l'hon. juge Routhier, en première instance, était favorable à l'hon. M. Langevin, le député élu de Charlevoix, et rejetait les moyens de contestation basés sur l'influence induite que l'on disait avoir été exercée par le clergé en faveur de ce monsieur. Les pétitionnaires en ont appelé de ce jugement à la Cour Suprême. C'est la première affaire de ce genre qui est soumise à ce haut tribunal.

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, de l'influence politique du clergé. La question a été traitée à différents points de vue par la presse de la province. Les journaux sont divisés en deux camps : d'un côté, parmi les catholiques, les uns reconnaissent le droit incontestable de l'Eglise d'intervenir dans les affaires humaines, les autres, tout en admettant ce droit, contestent l'opportunité de l'affirmation du principe d'intervention ; de l'autre côté, parmi les protestants, quelques-uns déclarent que le prêtre, étant citoyen, a le droit d'exprimer son opinion comme tout autre électeur en matière politique ; d'autres, au contraire, lui refusent ce privilège, et prétendent que le clergé ne doit pas se mêler de politique.

Le récent mandement de Mgr. de Rimouski, où la doctrine de l'Eglise en cette matière est énergiquement affirmée, a causé une grande excitation. Cette excitation a presque complètement cessé actuellement. On attend, cependant, avec hâte la décision de la Cour Suprême sur cette question, qui est impliquée directement dans la cause de l'élection contestée de Charlevoix. Sans doute, cette décision, quelle qu'elle soit, ne changera rien à la vraie doctrine, mais elle pourrait avoir une influence grave sur nos affaires politiques.

Il vient de paraître à New-York une brochure au sujet de la navigation transatlantique et du commerce entre l'Europe et l'Amérique. L'auteur suggère aux commerçants américains de construire à leur frais une ligne de chemin de fer qui rallie Portland, dans l'Etat du Maine, à White-Haven, le dernier port de la Nouvelle-Ecosse et le point le plus à l'Est du continent. Il croit que, par ce moyen, le trajet entre l'Europe et l'Amérique sera raccourci de beaucoup. Il prétend que, de ce point, les vapeurs peuvent traverser l'Océan en cinq jours. Les voyageurs et les malles, en prenant un train entre White-Haven et New-York, parcourraient la distance entre Liverpool et New-York, en sauvant 25 heures sur le voyage le plus court qui ait jamais été fait. L'auteur du nouveau projet croit que tout le grain, le charbon, le coton et autres articles de commerce du continent prendraient la direction de White-Haven. Il appelle l'attention sur la grandeur de ce projet et prétend que l'entreprise projetée serait une véritable spéculation pour ses propriétaires.

ÇA ET LÀ

On ne connaît guère, en Europe, l'art d'utiliser les éléphants comme bêtes de somme. Cet usage n'existe qu'en Asie, le pays même de l'éléphant. Une expérience faite récemment à Londres, par hasard, occupe les journaux anglais. Un omnibus se trouvait bloqué dans une rue de la capitale, et tellement empêtré que les chevaux qui le traînaient étaient incapables de le tirer d'embaras. Passe à ce moment un éléphant d'un cirque voisin, avec son cornac. Voyant la position du malheureux cocher, le cornac eut l'idée de venir à son secours, et d'atteler l'éléphant à l'omnibus en péril. L'essai obtint un plein succès. La lourde voiture fut tirée du boubrier par l'animal, et remise en bonne voie, aux applaudissements de la foule, qui s'était rassemblée promptement pour contempler cette scène.

**

Il existe en Chine une loi extrêmement sévère sur la banqueroute. Cette loi est déjà ancienne, puisqu'elle date de plus de deux siècles. Chaque fois qu'une banque chinoise tombe en faillite, les directeurs ont la tête tranchée et jetée dans un coin avec les livres contenant le bilan de l'institution. On attribue à ce procédé sommaire le fait qu'il n'y a pas eu

une seule faillite de banque en Chine depuis un siècle. Curieux ce procédé, et tout à fait chinois !

**

Un curieux proverbe publié par un journal anglais :

—On doit toujours vivre de son revenu, même s'il faut emprunter pour ne pas entamer son capital."

On se demande quelle différence notable il y a, au bout du compte, entre emprunter et entamer son capital.

**

Un noble Anglais faisait à son fils la recommandation suivante : "Mon enfant, accoutumez-vous à être poli envers le portier, la servante et le cocher, et vous deviendrez ainsi courtois avec tout le monde, même avec vos parents."

**

Cueilli dans une revue américaine. Verdict d'un jury sur la mort d'un ouvrier broyé dans l'engrenage d'une machine à vapeur : "Aucun blâme ne saurait être imputé à la machine."

Cette sentence va de pair avec celle-ci, qui a été rendue par un autre jury, aux Etats-Unis, sur le corps d'un individu écrasé par une voiture : "Décès causé par un wagon inconnu."

**

Un journal américain rapporte l'incident suivant arrivé récemment dans une petite ville du Wisconsin.

Une noce était arrivée tout à coup dans la ville. Au moment de se rendre à l'église, le fiancé se rappelle soudain qu'il avait oublié de soigner son cheval. Il abandonna immédiatement, et sans hésiter, le cortège pour aller réparer son oubli. Toute la noce fit halte pendant le temps qu'il prit pour remplir ce devoir. A son retour, un des invités ayant jugé à propos de lui faire des remarques sur l'absence de sa conduite, le jeune homme lui fit cette réponse étrange, qu'un bon cheval était difficile à trouver, tandis qu'il avait le choix sur treize jeunes filles au moins, dont pas une ne refuserait de l'épouser. Cavalière, cette réponse du fiancé américain !

NOUVELLES DIVERSES

—Le gouvernement de Manitoba a soumis à la législature de cette province, une loi autorisant le Conseil à octroyer des chartes d'incorporation aux villes et villages. Le système suivi pour l'érection des municipalités rurales sera amendé, et c'est le gouverneur en conseil qui émanera les Lettres Patentées d'incorporation.

—Le Reichstag allemand a passé récemment une loi qui exige que tous les représentants et consuls de l'Empire à l'étranger soient licenciés en droit. Cette loi aura un effet immédiat, et les consuls allemands qui ne sont pas licenciés en droit seront remplacés sans délai par de nouveaux officiers.

—La situation des chrétiens au Sutchuen occidental (Chine) est des plus graves ; les *Missions catholiques*, bulletin hebdomadaire illustré de l'Œuvre de la Propagation de la foi, publient, d'après une lettre du vicaire apostolique, Mgr. Pinchon, les renseignements suivants :

—La persécution ravage mon vicariat dans la partie qui avoisine la mission de Mgr. Desflèches. Nos désastres sont horribles et nos dépenses au-dessus de nos forces. Nous avons plus de 1,000 personnes à nourrir. De 30 à 40 personnes ont été massacrées. Le nombre des blessés est incalculable. Toutes les maisons des chrétiens sont pillées, puis brûlées. Nos persécutés ne peuvent même pas retourner vers les ruines de leurs maisons, car on les poursuit avec le couteau et on les tue.

—Comme dans plusieurs provinces, les païens se soulèvent en masse contre les chrétiens et les mettent à mort, on serait porté à croire qu'il y a une conjuration générale contre le catholicisme. Veuillez beaucoup prier pour nous."

—Les conversions aux catholicisme se multiplient de plus en plus en Angleterre et même en France. On lit à ce sujet dans la *Gazette de Nîmes* :

—La France semble devoir suivre la bonne voie que lui trace l'Angleterre, au point de vue religieux. C'est ainsi que nous apprenons qu'un des plus grands noms du Gard vient d'abjurer le protestantisme pour se convertir à la religion catholique, qui était jadis la foi de ses pères. Nous connaissons aussi la conversion d'une dame de nos pays, conversion qui date déjà de plusieurs mois et que nous n'avions pas encore annoncée dans la *Gazette*."

—La *Gazette de Napoli* annonce que les dettes de Victor-Emmanuel se montant à la somme de 22 millions, la liste civile serait augmentée à partir de cette année de 1 million et s'élèverait par conséquent à 13 millions au lieu de 12. En outre, l'Etat italien prendrait à sa charge les pensions, s'élevant à plus d'un demi million par an, qui sont actuellement payées par la liste civile. En revanche, la liste civile ferait don à l'Etat de deux villas et de trois palais : les villas de Quisisana et della Favorita, les palais de Caserte, de Plaisance et de Parme, ainsi que de trois maisons sises à Florence.

Ces mesures ne suffisant pas encore à mettre en équilibre les finances personnelles du roi, la *Libertà*, organe officieux, propose d'attribuer à Victor-Emmanuel les 3,225,000 livres de liste civile votés au Pape après l'invasion de Rome,

que celui-ci n'a jamais voulu toucher, et qui viendraient grossir les revenus du monarque envahisseur.

—Un journal français annonce ainsi la découverte d'une nouvelle matière explosive, faite récemment à Sedan, par un officier de génie :

—La démolition des murailles de Sedan, irrévocablement condamnée comme place de guerre, aura été, pour les officiers du génie militaire, une superbe occasion de comparer entre eux les effets et la puissance des divers corps explosifs : poudre, dynamite, fulmi-coton, etc. Nous ignorons encore quel est celui de ces engins qui a réuni au plus haut degré les qualités de force et de sécurité que doit présenter une substance destinée à jouer un rôle sur les champs de bataille ou dans les travaux de siège ; mais, s'il faut en croire quelques indiscretions émanées de bonne source, la palme appartiendrait incontestablement à un nouvel explosif dont on devrait encore l'invention à l'ingénieur Nobel. Ce nouveau corps, qui a l'aspect de la gomme ou d'une gélatine compacte, n'est en réalité qu'une variété de dynamite, car il a, comme elle, la nitro-glycérine pour base. Sa force paraît être au moins deux fois celle de la dynamite la plus forte, et elle présente sur celle-ci l'avantage d'une sécurité absolue. Elle peut, du reste, être conservée entièrement dans l'eau, sans perdre aucune de ses qualités.

—On attend avec une certaine impatience le résultat de nouvelles expériences qui doivent définitivement fixer la valeur de la *gomme explosive*.

—M. Lerdo de Tejada, l'ex-président de la république mexicaine, vient d'arriver à New-York.

—Huit vaisseaux de l'Ile du Prince-Edouard sont en mer depuis cinquante jours et plus ; on craint qu'il ne soient perdus.

—Un bill vient d'être adopté à la législature d'Ontario, autorisant en certains cas les femmes à voter dans les élections municipales.

—A Paris, les météorologistes disent que depuis un siècle la température n'a pas encore été aussi élevée. Le fameux châtaignier du jardin des Tuileries est tout en fleurs actuellement.

—Dans le New-Hampshire, un procès pour un mouton de \$6.00, a coûté aux deux parties en cause \$500, et le jury donna un verdict de \$5.21. O plaideurs !

—On doit élever à Ottawa, à la mémoire de feu Mgr. Guignes, un monument en marbre, du coût de \$2,500.

—Le correspondant du *Herald*, à Québec, prétend que Mgr. Taschereau a envoyé au Gouverneur-Général le mandement de Mgr. Langevin et que Son Excellence l'a immédiatement transmis à lord Carnarvon.

—Mgr. Blanchet, le vénérable archevêque de l'Orégon, vient d'atteindre sa 82e année. Il est le doyen d'âge de tous les prélats américains. L'histoire lui décernera, sans contredit, le titre d'*Apôtre de l'Orégon*, qu'il évangélise depuis 40 ans.

—Les nouvelles reçues de Terre-Neuve annoncent que la pêche du hareng a été excellente ; cette pêche va sauver de la misère un grand nombre de familles menacées d'une cruelle famine.

—On dit qu'une compagnie américaine a acheté à Halifax quatre mille barils de hareng au prix de \$3.00 le baril. Cette cargaison de poisson sera expédiée en Suède. Une barque suédoise doit prochainement se rendre à Halifax pour la prendre à son bord.

—Il vient de se former à Toronto une société qui s'appelle *Anti-treating Society*. Comme son nom anglais l'indique, ses membres s'engagent à ne jamais payer à boire à leurs amis dans les hôtels et restaurants ni à accepter semblable politesse de ceux-ci. Elle a été formée par trente-cinq jeunes gens qui se cherchent des confrères. Ce n'est pas une société de tempérance, car ses membres peuvent boire partout ailleurs que dans les *bar-rooms* des hôtels et des restaurants.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.

—Quels agréments ne procurent pas des enfants beaux et forts, pleins de vie et de santé ? Pourtant, il est peu de familles qui jouissent de cette satisfaction ; la mauvaise diète que l'on fait généralement suivre aux enfants engendre les vers et ruine la meilleure constitution primitive.

Heureusement que nous avons les PASTILLES A VERS VÉGÉTALES DE DEVINS pour la destruction infaillible de toutes espèces de vers, et nous recommandons aux parents de ne perdre aucun temps et de les essayer de suite avant que le mal n'ait fait un progrès dont il serait impossible d'arrêter les suites fâcheuses.



UNE COURSE DE CHEVAUX DE RACE SUR LES FRONTIÈRES DE L'AUTRICHE ET DE L'HERZÉGOVINE

L'INVENTEUR DE L'ALPACA

Les journaux anglais contiennent des détails intéressants sur l'inventeur de l'alpaca, sir Titus Salt, qui vient de mourir à Londres.

Il y a cinquante ans, des ballots contenant une sorte de laine rugueuse et sale avaient été laissés dans les docks de Liverpool. Personne ne voulait de cette marchandise. Un jeune négociant de Bradford, Titus Salt, aperçut ces ballots, les examina et les acheta à vil prix. Quelques jours après, en les faisant filer, il inventait ces magnifiques laines dont le brillant se dispute à la soie et qui sont maintenant connues dans le monde entier. Ce fut une véritable révolution dans les manufactures d'Angleterre.

En 1848, Titus Salt était élu maire de Bradford ; il fonda près de cette ville, sous le nom de Saltaire, une cité ouvrière qui compte actuellement près de 4,000 habitants. C'est une ville modèle, ayant plusieurs écoles, des hôpitaux, des établissements de bains, des squares, un parc et même des clubs. L'été dernier, sir Titus Salt y a fait construire à ses frais une nouvelle école du dimanche, qui a coûté environ 300,000 francs.

En 1859, Titus Salt était élu membre du Parlement pour le bourg de Bradford, et en 1860, sous l'administration de M. Gladstone, il était créé baronnet.

Ce marchand prince ou manufacturing prince, comme disent les Anglais, laisse à ses fils une fortune évaluée à plus de 60 millions de francs.

LE JOUEUR

La santé d'un joueur de profession n'est pas mieux assurée que sa fortune. Le voilà qui s'assoit à ce fatal banquet pour assouvir la soif de l'or qui est allumée en lui ; à peine les cartes ou les dés sont-ils remués, que la crainte, l'espérance circulent dans toutes les poitrines avec la cupidité, le dépit, la fureur. Tâtez le pouls des joueurs, il est vif, inégal, fébrile ; à peine si l'on songe aux besoins : c'est ainsi que se passent des nuits sans dormir, et qu'on ne sait où prendre le temps, dans la journée, de satisfaire aux nécessités de la vie. Dans ce désordre, toutes les fonctions s'intervertissent ; l'estomac, les viscères abdominaux languissent durant ces longues séances, le défaut d'exercice fait tout tomber dans l'atonie. La plupart de ces martyrs de leur passion deviennent livides, outre que le branle continu de ces émotions déconcerte singulièrement l'harmonie nécessaire à la santé. Le joueur éprouve vingt crève-cœur concentrés par soirée, au milieu des querelles et disputes, ou des occasions de friponnerie. Quelle humeur empoisonnée ! N'a-t-on pas vu dans ces rages étouffées, après une perte, le sang jaillir avec force du nez ? Qu'on juge des tiraillements affreux qu'éprouve ce cupide avare auquel un coup imprévu arrache son or si précieusement amassé ! Si l'on ne peut s'empêcher de rire de sa laide grimace, cependant, comme les procès, les jeux occasionnent de funestes maladies par les chagrins et les tempêtes que leurs pertes suscitent sans cesse.

Combien de ces Beverleys, pâles échevelés, la poitrine déchirée de rage, sortent au milieu de la nuit de ces antres infernaux, où l'aveugle dieu du hasard vient de leur enlever le pain de leurs enfants, les derniers haillons de leurs femmes qui les attendent dans la misère et le désespoir ! Ils rentrent, et l'aspect de ces infortunés, et le remord sanglant de leur conscience redoublant leur fureur, souvent un suicide fatal termine la scène de cette effroyable passion. J. J. VIREY.

CONCERT

M. Oscar Martel, notre estimé violoniste canadien, se propose de donner, prochainement, un concert à la salle des Artisans, de cette ville. Mlle Hortense Villeneuve, la jeune cantatrice si avantageusement connue du public montréalais, chantera à ce concert. Nous ne doutons pas que cette petite fête obtienne un succès complet, comme toutes celles dont M. Martel nous a déjà favorisés dans le passé.

FAITS DIVERS

—On écrit du lac des Deux-Montagnes :

"Rien de plus touchant ni de plus édifiant que ce qui s'est passé, le 29 décembre dernier, dans la petite église du lac des Deux-Montagnes. Pour la première fois depuis l'origine de cette mission, on voyait deux bons Indiens de nation iroquoise y célébrer leur cinquantième année de mariage, entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants, lesquels ont chanté leurs plus beaux cantiques durant la messe que les vénérables époux ont fait dire à leur intention. Voici leurs noms : Louis Shotsienhowane, c'est-à-dire le grand feu ; Anastasie Kawemaien, c'est-à-dire elle a de la voix."

—Il se publie dans la Grande-Bretagne 140 journaux quotidiens, dont 84 paraissent le matin et 56 le soir. Il en paraît 19 à Londres, 80 dans les comtés anglais, 2 dans le pays de Galles, 18 en Ecosse, 20 en Irlande et 1 dans l'île de Jersey. 74 de ces feuilles coûtent un penny (10 centimes), et 54 un demi penny (5 centimes).

On s'étonne parfois de la prospérité dont jouissent les journaux de Londres, comparativement à ceux de Paris. La raison, que nous avons souvent signalée, est bien simple, c'est la quantité anormale des journaux parisiens.

Londres, dont la population s'élève à près de 3,500,000 habitants, ne possède, comme on vient de le voir, que 19 journaux. A Paris, qui n'a pas 2,000,000 d'habitants, l'on en compte 61.

—H. R. Blanchard, coroner de Saint-Hyacinthe, a tenu, le 1er février courant, à Saint-Liboire, une enquête sur le corps de Louis Gauthier, empoisonné sous les circonstances suivantes :

L'enfant, étant malade depuis quelques temps, fut visité par le docteur le 29 janvier dernier. Le soir du même jour, le père de l'enfant alla chercher des remèdes chez le docteur, qui consistaient dans des gouttes à prendre ; douze gouttes toutes les six heures dans une fiole, et dans l'autre de l'huile de croton pour lui frotter le côté droit où l'enfant se sentait du mal. Le père, de retour chez lui, s'est trompé de fiole et a donné, par erreur, à son enfant, douze gouttes d'huile de croton ; l'enfant s'est trouvé de suite sous l'effet de l'empoisonnement et dans des agitations terribles. Il réussit à vomir, mais le poison avait fait son effet ; il demeura dans cet état jusqu'au 31 janvier et mourut après avoir souffert horriblement.

Le verdict fut rendu suivant les faits, et le jury exonéra le père de blâme vu qu'il s'était trompé.

INFANTICIDE.—Les élèves du Collège de Montréal, rue Sherbrooke, ont trouvé le cadavre d'un enfant sur le trottoir de l'établissement, à environ huit pieds du mur séparant le collège de la Côte-des-Neiges. Le cadavre, qui était bien habillé, a dû être jeté par-dessus le mur, qui n'a que douze pieds de haut, par quelque personne passant sur la Côte-des-Neiges. On suppose que l'enfant était encore vivant lorsqu'il a été lancé par dessus le mur. Le col et la tête, qui étaient nus, paraissaient gelés, tandis que le reste du corps, protégé par des vêtements, n'avait pas souffert du froid. Avis fut donné à la police de la station de la rue Guy, qui notifia le coroner. Ce dernier fit transporter le petit cadavre à la morgue de la rue Perthuis, et une enquête a été commencée.

L'enquête ouverte sur le cadavre de l'enfant s'est terminée par un verdict de : "Meurtre commis par une ou plusieurs personnes inconnues."

Le Dr. Rottot a déclaré dans son témoignage, que l'enfant paraissait âgé d'environ trois semaines, que son corps ne portait pas de marques de violence, et qu'il semblait avoir joui d'une bonne santé. Après avoir enlevé l'enveloppe du crâne, il a découvert des contusions au-dessus de la tempe gauche qui, à son avis, ont amené la congestion du cerveau. Il pense que si l'enfant a été jeté par-dessus le mur, sa chute aura pu causer les contusions qu'il a remarquées.

L'enfant appartenait, sans aucun doute, à une famille riche ou dans l'aisance, car le linge qu'il portait était d'une grande finesse.

Les détectives ont commencé des recherches.

JUGEMENT DE SALOMON.—Le juge Duffy était très-embarrassé. Les plaideurs étaient John Koler et Paul Kanitz, l'objet du litige, un énorme chien de Terre-neuve, qu'un policeman tenait en laisse, sous les yeux de la cour attentive. Les arguments de Koler semblaient positifs, ceux de Kanitz péremptoires. Tous les assistants auraient juré, tantôt que le chien appartenait à Kanitz, tantôt qu'il appartenait à Koler, suivant que celui-là ou celui-ci avait parlé le dernier. Le juge, renonçant à démêler la vérité, a annoncé qu'il donnait sa langue au chien, c'est-à-dire que l'instinct de cet animal déciderait de la cause. Par ordre du tribunal, Koler a été placé à droite du tribunal, Kanitz à gauche, le chien entre deux et à égale distance de chacun. "Au commandement de trois, a ordonné le juge, le policeman lâchera la corde du chien, et vous, ses deux prétendus propriétaires, vous sifflez simultanément. Celui à l'appel de qui le chien obéira gardera la bête, car elle courra évidemment à son maître légitime." Les dispositions prises, la cour a compté à haute et intelligible voix : une, deux, trois ! Au mot de trois, le policeman a lâché l'animal auquel il était attelé, et les échos du sanctuaire de la justice ont retenti des coups de sifflet rivaux des deux plaideurs. Le chien a tourné la tête du côté de Koler en faisant entendre un grognement de fureur, puis de celui de Kanitz en montrant les dents. Ensuite, il a fait une volte-face subite, est parti comme un trait, a franchi la porte et disparu.

"Je me doutais bien que c'était un chien volé, a murmuré le magistrat. Greffier, appelez une autre cause."

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-JEAN.—Pour maire : Arcade Decelles, écr. 95 votes de majorité sur M. J. Black ; en tout, 263 votes de donnés.

Quartier Est.—Conseillers élus : MM. U. Brosseau, Geo. Wilkinson ; Quartier Ouest.—MM. Léandre Lareau, Edouard Lécuyer ; Quartier Centre.—MM. Thomas Boissonneault, J. S. Messier ; Quartier Nord.—MM. Pierre Robert, J. B. Audet.

—De mauvais plaisants s'amuse le soir à enlever les planchettes contenant les annonces de maison à louer ou à vendre, dans les rues de Montréal. Il serait à désirer que quelques-uns d'entre eux fissent leur apparition devant le Magistrat de Police.

DÉCÈDÉ.—Il vient de mourir en Angleterre, une vache appelée la Tenth Duchess of Geneva, et qui avait coûté \$30,000. Pour une vache, c'est assez cher. Cette nouvelle a été jugée assez importante pour mériter les honneurs du câble transatlantique, qui nous a annoncé, il y a quelques jours, cet événement intéressant.

—On écrit de North Cambridge, Mass. :

"Mme Louis Duclos, de Medford, a mis au monde, le 1er de l'an, un enfant qui se trouve être le premier d'entre les premiers. Il est né à minuit et cinq minutes, le 1er janvier 1877, dans la première heure de l'année, le premier jour du mois et le premier jour de la semaine."

—Le bureau statistique de la Chambre de Commerce de Vienne vient de publier le tableau de la circulation des lettres dans les divers pays de l'Europe. La poste de la Grande-Bretagne, qui est la plus favorisée, distribue annuellement 34 lettres par habitant ; puis vient la Suisse avec 27 lettres par tête, l'Allemagne avec 15, la Hollande avec 14, et le Luxembourg avec 14. La Belgique n'arrive qu'en sixième lieu avec 13 lettres par habitant ; elle est suivie du Danemark qui en a 11, de l'Autriche cisleithannienne qui en a 10 et de la France qui en a 10. L'Italie, dont la population est cependant plus dense que celle de la France, est distancée non-seulement par celle-ci, mais encore par la Norvège, la Suède, l'Espagne et la Hongrie. Pour ces divers pays, la moyenne est de 5 ; enfin, la proportion tombe à 2 en Grèce, en Russie à 0.8 en Turquie à 0.2.

UN MOT HÉROÏQUE.—C'était au siège de Strasbourg ; le rempart était intenable, tant pleuvaient dru les projectiles ennemis.

—Près de moi, dit un témoin de cette terrible scène, un éclat d'obus met un de nos hommes hors de combat. Aussitôt, une sœur de charité accourt ; et, au moment où elle se penche pour secourir le blessé, la sainte est elle-même coupée en deux par un obus.

Une nouvelle sœur se précipite...

—Retirez-vous, dis-je, avec une feinte brusquerie ; vous le voyez, votre place n'est pas ici.

—Pardonnez-moi, monsieur, fit-elle avec un sourire que je n'oublierai jamais : vous connaissez le proverbe : "Quand un carreau est cassé, on en met une autre en place."

LA CHARITÉ CATHOLIQUE.—Son Eminence le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, a transmis à Mgr. Hanteceur, recteur de l'Université de Lille, une somme de 212,000 francs, envoyée d'une manière absolument anonyme, sans autre indication que les lignes suivantes : "Fondation d'une chaire, en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, à la Faculté des lettres.—Fondation d'une chaire, en l'honneur de Notre-Dame des Ardents, à la Faculté des sciences.—Si Deus pro nobis, quis contra nos ?"

FAMILLE BARBARE.—Les dépêches de Milton, Massachusetts, annoncent que le hasard a fait découvrir, dans la maison d'un résident de cette ville, nommé Josiah Fields, un être humain nu, le corps recouvert d'une épaisse couche d'ordures de toute sorte, se traînant à quatre pattes et ne sachant qu'articuler des sons gutturaux inintelligibles. Une enquête a été ouverte aussitôt et a révélé que cette pauvre créature était un fils des époux Fields, que l'on croyait mort ou disparu depuis longtemps. Il y a dix-sept ans, en effet, qu'il n'avait été vu de personne, sauf ses parents. A cette époque, Josiah Fields, dans un mouvement de brutalité, avait porté à son fils, alors un enfant, un coup qui l'avait estropié. Les époux Fields résolurent de tenir le fait caché, et le lendemain, ils déclarèrent que l'enfant s'était sauvé. La vérité est que le pauvre malheureux avait été enfermé dans une chambre retirée, où ses parents dénaturés ont eu la monstrueuse inhumanité de le tenir isolé pendant dix-sept ans. C'est dans cette chambre qu'il a été découvert, ces jours-ci, par une femme qui avait eu l'occasion de visiter la famille Fields. La présence du réclus a été décelée par l'odeur infecte qui s'échappait de la chambre. Les selectmen de Milton ont jugé l'affaire assez grave pour décider de faire eux-mêmes une enquête.

Un autre fait ajoute encore à la surexcitation publique. Un second fils des époux Fields a mystérieusement disparu un an environ après celui qui vient d'être retrouvé, il y a par conséquent seize ans. Les parents dirent, comme pour le premier, qu'il s'était enfui, et on ne douta pas plus de leur parole dans un cas que dans l'autre. Mais la découverte en question ayant éveillé la méfiance, on se rappelle aujourd'hui une coïncidence qui, dans le temps, avait paru toute fortuite. Cette coïncidence est que, le jour même où ils annoncèrent la disparition de leur second fils, les époux Fields combèrent un puits dans leur cour. L'opinion commune, maintenant, est que l'enfant avait été tué par ses parents et jeté dans le puits. On en a entrepris le déblaiement ; et attendant que les soupçons prennent corps, Josiah Fields et sa femme sont gardés à vue dans leur maison.

CADEAU.—Samedi, 10 courant, les membres du corps de musique des Frères de la Doctrine Chrétienne ont causé une surprise très-agréable à leur professeur, M. F.-X. Larose, en lui faisant le cadeau d'une magnifique montre d'or, à l'occasion du vingt-unième anniversaire de sa naissance. La surprise avait été si bien ménagée que M. Larose ne put répondre à l'adresse qui accompagnait le cadeau que d'une voix entrecoupée par l'émotion. Cette adresse, conçue en termes flatteurs, ne contient que des éloges justement mérités, car sous l'habile direction de M. Larose, le corps de musique fait

de nouveaux progrès tous les jours. Si le jeune professeur n'épargne ni son temps ni son travail, il faut dire que les talents et la bonne volonté des membres, et la générosité des Frères contribuent à la belle réputation dont ce corps de musique jouit à Montréal. Toujours de l'avant lorsqu'il s'agit d'une œuvre de charité ou d'une fête nationale, l'exécution des morceaux de son répertoire et sa belle tenue font toujours l'admiration du public.

Après la présentation de l'adresse, M. Larose fit les honneurs de sa maison d'une manière qui valut à ses amis une soirée des plus agréables.

MYSTÉRIEUX.—La faculté médicale de Montréal a fait prévenir le coroner, vendredi, que le cadavre d'une femme reçu pour la dissection, portait à la tête deux blessures, qui semblaient indiquer qu'elle avait été la victime d'un meurtre. Le coroner se rendit aussitôt sur les lieux, et les médecins ayant ouvert la tête de la morte, trouvèrent deux balles dans le crâne.

L'enquête qui a été ouverte sur cette affaire a démontré que certains élèves de l'école de médecine s'étaient tout simplement permis une plaisanterie fort déplacée, en logant deux balles dans la tête de leur victime, afin de mystifier le coroner.

—Durant l'année 1876, il y a eu 108 prisonniers condamnés à être emprisonnés dans le pénitencier de Saint-Vincent de Paul, dont 57 par la Cour du Banc de la Reine, 9 par la Cour des sessions générales de la paix, et 42 par la Cour des sessions spéciales de la Paix (juridiction sommaire.)

VARIÉTÉS

—Petite scène d'intérieur, un jour de pluie : Madame, feuilletant Musset, et d'une voix émue :

—Pauvre cœur brisé ! Hélas ! rien n'est complet, ici-bas !

Monsieur, secouant son pardessus ruisselant : —Hélas ! si, madame, l'omnibus, chaque fois qu'il pleut !

* * *

—Au palais de justice : Le président.—Comment, misérable, pendant l'incendie vous voliez la montre de ce monsieur au lieu de faire la chaîne !

Le prévenu.—Mon président, elle n'était pas avec.

LE JEU DE DAMES

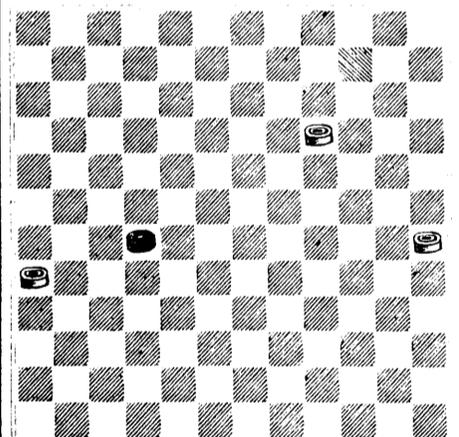
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 62

Par J. E. L., Montréal

NOUS



PLANS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 60

Première manière

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
21 15	43 49
15 9	49 55
9 2	55 61
2 28	61 68
28 35	68 51
35 18	51 35
18 40	et gagnent

Deuxième manière

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
21 à 15	43 à 49
15 9	49 55
9 2	55 61
2 28	61 67
28 6	

Solutions justes du Problème No. 60

Montréal.—M. Ar. Peltier, L. H. Charbonneau, et A. de Marchissi

Autres Solutions du problème No. 59

Montréal.—L. H. Charbonneau.

Holyoke, Mass.—John Gadbois.

AVIS.—Nous avons reçu des problèmes pour le Concours, et nous prions ceux qui en ont de prêts de ne pas attendre aux derniers jours pour nous les faire parvenir. L'examen de ces problèmes demande quelque temps, afin de ne décerner la prime qu'à celui qui l'aura mérité.

LE SERMON INTERROMPU.—Cela provient de l'enrouement : voilà la remarque que l'on entend souvent faire en revenant de l'église. Les prédicateurs devraient faire usage des TROCHITES PULMONAIRES DE WINGATE : Elles guérissent l'enrouement d'une manière instantanée.

LES ÉCHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

M. C. M., Saint-Jérôme.—Solution du problème No. 2, correcte.

M. E. D., Québec.—Solution du problème No. 2, correcte.

Montréal.—MM. Ls. N. Erement, J. E. Giroux, J. Lalonde, Dr. D. et M. Toupin, solutions justes du problème No. 2.

Saint-Liboire.—Solution du problème No. 2, correcte.

M. N. P., Soré.—De cette manière, le mat se donnerait en trois coups.

M. Louis N. Dufresne, Québec.—Votre solution du problème No. 2 est correcte si le roi joue : R 1er R, mais au contraire, si le roi joue : R 1er ou 2e du C, vous ne pouvez le résoudre en deux coups. Voyez plus bas la solution.

M. J. A. Cusson, Northampton, Mass.—Même objection que M. Dufresne pour le problème No. 2.

M. J. E. Martineau, Québec.—Même objection que les messieurs précédents.

M. H. E. Poulin, Marieville.—Solution du problème No. 2, correcte.

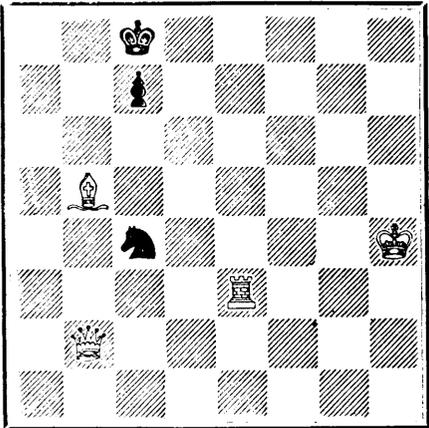
M. Bird est de retour en cette ville de sa visite à Sherbrooke. Des 50 parties qu'il a jouées durant son séjour dans cette dernière ville, il en a gagné 49. Les amateurs d'échecs de Sherbrooke garderont de bons souvenirs de sa visite.

Mardi, 14 courant, M. Bird, après avoir joué une dernière fois au "Montreal Chess Club," faisait ses adieux au Canada, et emportait la reconnaissance et l'estime des membres du Club, qui ont su apprécier son talent et les aimables qualités qui le distinguent.

PROBLÈME No. 4.

Par M. "B."

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

4ÈME PARTIE.

Jouée dans un tournoi du Clipper entre MM. Bird et Wernich.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs, listing chess moves like P 4e R, C 3e F R, etc.

NOTES

- (a) F 2e R est la meilleure réponse à l'échec de la D. (b) Déjà la position des noirs est critique. Ces pièces sont enfermées et ont peu de chance de sortir de cette embarras. (c) Une pauvre ressource, mais il n'y a rien de mieux.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 2.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs, listing chess moves like F 6e F R, D 8e C R, etc.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison de 50 centimes chaque.

MARIAGE

En cette ville, le 6 courant, à l'église Saint-Jacques, Louis-Philippe Bruneau, écrivain, fils aîné de O. Bruneau, écrivain, M. D., conduisait à l'autel mademoiselle Marie-Emilie Langue-doe, fille unique de G. Langue-doe, écrivain. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Joseph Toupin.

DÉCÈS

A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 6 ans et 8 mois, Marie-Rachel, enfant de M. Honoré Gingras, marchand. La mort impitoyable ne vient pas s'asseoir au chevet de ceux seulement qui ont parcouru une longue carrière dans le monde. Hélas! non; souvent elle frappe l'enfant qui ne connaît encore que les caresses maternelles, et qui ne peut que bégaier les noms de ceux qu'il aime. C'est ainsi que la cruelle est venue frapper inopinément la petite Marie-Rachel, jeune fleur qui n'avait encore laissé entrevoir qu'une parcelle de sa corolle et qui pourtant faisait déjà la joie et le bonheur du foyer domestique. O parents affligés, il est juste que vous répandiez des larmes, car c'est le tribut qu'exige la nature, et la perte que vous avez faite est grande. Mais une pensée doit vous consoler: les petits pieds de votre chère ange n'étaient pas faits pour les rudes sentiers d'ici-bas. Au sein de la félicité céleste, elle prie pour ses bons parents et pour tous ceux qui l'ont aimée. Tâchez de mériter, par votre vie chrétienne, la grâce de la rejoindre au ciel.

REVUE DE MONTREAL

THÉOLOGIQUE—SCIENTIFIQUE—LITTÉRAIRE PARAITRA LE 22 FÉVRIER

Prix de l'abonnement: \$3.00 par an, payable par moitié après la 1ère livraison de chaque semestre. On s'abonne aux bureaux de la REVUE, chez J. A. Plinguet, Imprimeur, 39, Rue St. Jean-Baptiste, Montréal.

CONSEIL DE LA REDACTION:

- M. R. BELLEMARE, N. BOURASSA, L'Abbé T. A. CHANDONNET, M. C. S. CHERRIER, GUST. DROLET, L'Abbé J. O. GODIN, M. W. MARCHAND, L'Abbé L. A. VALOIS, H. A. VERREAU.



EMISSION DE DEBENTURES DU GOUVERNEMENT A CINQ PAR CENT.

A VIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que le Gouvernement de la Puissance est prêt à émettre des Débentures portant cinq par cent d'intérêt en faveur de tous les porteurs de Stock ou Débentures à six pour cent qui désiraient les changer d'avance, et aussi pour toutes autres personnes qui pourraient désirer faire tel placement.

Les dites Débentures seront émises en montants de sommes rondes de \$100, mais pas moins de \$500, et l'intérêt sera payé semi-annuellement le 31 mars et le 30 septembre. Les Débentures seront rachetables à l'option du Gouvernement, à douze mois d'avis.

Pour la commodité du public, l'intérêt pourra être fait payable, soit au bureau du Receveur Général, à Ottawa, ou à une des Agences suivantes de la Banque de Montréal: Goderich, London, Hamilton, Toronto, Port Hope, Kingston, Brockville, Montréal, Québec, St. Jean, N.B., Halifax, N.E., ou à la Banque de la Colombie Anglaise, Victoria, la Banque d'Ontario, Winnipeg, ou la Banque de l'Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown, ou à tel autre endroit qui pourra être ultérieurement convenu, et les porteurs de dites Débentures sont requis d'informer le Receveur-Général de l'en trois ou ils désirent que l'intérêt leur soit payé.

Une réduction sera faite pour la différence dans le taux d'intérêt aux porteurs de Débentures 6 pour cent qui désiraient les convertir en Stock de la présente émission.

26 Janvier 1877.

JOHN LANGTON.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLETES DE

J. M. LEMOINE :

QUEBEC, PAST AND PRESENT, Illustré et relié, \$2. MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Éditions devenues très-rares.

MAPLE LEAVES pour 1873, \$1.

THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Edition, \$0.25.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, \$5.

ALBUM DU TOURISTE, \$1.

MÉMOIRE DE MONTCALM VENGÉE.—rare, \$1.

NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC, \$0.25.

DAWSON & CIE.,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC;

ou DAWSON BROS.,

MONTREAL.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 a 542, RUE CRAIG

Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR

FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS

INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaud

CHAUFFER LES BATISSES.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs.

Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, ŒUVRES DE FANTAISIE ET À L'AGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE,

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

F. N. BOXER, Architecte, Rédacteur.

Le Mois des Grands Sacrifices.

PENDANT TOUT CE MOIS LA MAISON

A. PILON & CIE.

Vendra à des SACRIFICES ÉNORMES, pour faire place aux Marchandises du Printemps, la balance de ses Marchandises d'Hiver, ainsi que la balance des immenses stocks de banqueroute qu'elle a jetés sur le marché cet automne et qui ont fait tant de bien à ses nombreuses pratiques.

Les Réductions sont Énormes.

Tous les Lingerie sont affreusement réduits!

Tous les Tricots et Gros Draps sont affreusement réduits!

Tous les Sealskins et Etoffes à Manteaux sont affreusement réduits!

Toutes les Etoffes à Robes sont affreusement réduites!

Tous les Chapeaux et Articles de Modes sont affreusement réduits!

Tout! Tout! Tout en un mot est affreusement réduit!

RECONNAISSANCE.

Pour remercier ceux qui voudront bien venir nous encourager, tout en profitant des immenses sacrifices que nous faisons, nous leur promettons

UNE MAGNIFIQUE RÉCOMPENSE

en proportion de leurs achats.

N.B.—Nos belles et bonnes marchandises ne sont pas surpassées en qualité, en richesse et en bon goût. Et si vous voulez voir le magasin le mieux tenu, le mieux assorti et qui vend les marchandises les plus riches et du dernier goût à bien meilleur marché que partout ailleurs, allez au magasin de

A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

7-37-52-57

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée

MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI:

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY. DEVINS, WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Régénérateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysentérie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralyse, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poux. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurant pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasés, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, gratuitement, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITÉE.)

MONTREAL.

7-8-52-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.